

EXPULSIONS ET EXPROPRIATIONS
MASSIVES À RABAT

Le Makhzen au cœur d'un scandale urbain

Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN d'Algérie

Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 euro

P 6

Mardi 7 avril 2026 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°6716 - 23^e année

CONSACRÉE AUX ULTIMES
PRÉPARATIFS DE LA VISITE DU
PAPE LÉON XIV EN ALGÉRIE



Le chef de l'État préside une réunion de travail

P 24

POUR SON DOUBLE SACRE AU CAIRE

Le président Tebboune félicite Kaylia Nemour

P 24

REUNION DE LA GRANDE
COMMISSION ALGERO-
MAURITANIENNE

Le Premier ministre mauritanien arrive à Alger

P 2

DESSALEMENT DE L'EAU

L'Algérie produit 3,7 millions M³/jour

P 5

ARRÊT DE LA GUERRE

L'Iran campe sur ses conditions

P 7

HIPPODROME PARC DES LOISIRS-
LAGHOUAT, CET APRÈS-MIDI À 16H00

LES COURSES EN DIRECT

Go d'Hem a tout pour plaie

P 21

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Un test pour les partis politiques

LIRE EN PAGE 3



► RÉVISION DES LISTES
ÉLECTORALES
L'ANIE
lance
l'opération
dimanche
prochain

PH : DR

LA FRANCE CONTINUE DE MONTRER DE LA MAUVAISE
FOI DANS SES RELATIONS AVEC L'ALGÉRIE

Le clignotant à gauche pour tourner à droite

P 2



L'ÉDITO

On peut tout dire sur la lutte contre les grosses affaires de corruption menée par la justice algérienne depuis 2019. On peut même critiquer le volet relatif à la récupération des avoirs détournés à l'étranger par les grosses têtes de la « Issaba » parce que la démarche aurait pris du temps. On peut palabrer matin, midi et soir sur le sujet. Mais on ne peut pas contester les faits. Aujourd'hui, les chiffres sont là. Et ils ne mentent pas, dit-on. Après le montant astronomique de 30 milliards de dollars représentant les avoirs et les biens spoliés récupérés par l'État – un bilan établi courant de l'année 2025 - l'Algérie a réussi à se faire restituer, auprès de la Suisse, un fonds détourné de plus de 110 millions de dollars. C'est dire que la démarche relative au recouvrement de l'argent volé au peuple algérien va bon

Les résultats sont là !

train. Les demandes introduites, il y a longtemps, auprès de partenaires, européens surtout, commencent à donner leurs fruits. Le gouvernement a donné, ce dimanche en Conseil des ministres, le dernier bilan de l'opération. Pour le cas de la Suisse, 33 commissions rogatoires ont été adressées à ce pays, dont 20 dossiers ont été examinés et acceptés. Résultat des courses : 4 dossiers liés aux fonds détournés et gelés ont été définitivement traités. La démarche menée par l'Algérie auprès de l'Espagne a aussi donné des résultats concrets. Il faut rappeler, par exemple, la restitution, fin 2025, à l'Algérie, de l'hôtel « El Palace » de Barcelone,

un prestigieux établissement 5 étoiles. En revanche, la France, qui est concernée pourtant par 61 commissions rogatoires, refuse de coopérer pour la récupération de fonds appartenant, de surcroît, au peuple algérien. Au total, pour n'en rappeler que le bilan donné en juillet dernier par le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjemaa, la justice algérienne a introduit 335 demandes d'entraide judiciaire internationale à 32 pays. Il s'agit de demandes émises sous forme de commissions rogatoires internationales qui concernaient les efforts visant à tracer, geler et confisquer les revenus criminels. L'Algérie avait également adressé 53 demandes pour la récupération d'avoir auprès de 11 pays, dont un pays situé dans le continent africain. Aujourd'hui, la récupération des fonds détournés à l'étranger devient une réalité tangible. La démarche de la justice est qualifiée d'audacieuse et d'un acquis stratégique pour l'Algérie.

Farid Guellil

LA FRANCE CONTINUE DE MONTRER DE LA MAUVAISE FOI DANS SES RELATIONS AVEC L'ALGÉRIE

Le clignotant à gauche pour tourner à droite

La France de Macron qui semble ne pas vouloir définir un cap positif à sa politique étrangère fait de la navigation à vue, surtout concernant ses relations avec l'Algérie.

Macron, en fin de mandat est en train de creuser la tombe de la grandeur du coq gaulois et la position de l'ancienne puissance coloniale dans le monde, est aujourd'hui décrié même par de nombreux analystes français qui voient la république de la Marianne descendre de son piédestal et perdre son influence aux quatre coins du globe. Pour la gouverne de Macron et son chef de gouvernement, user de la politique de la carotte et du bâton ou souffler le chaud et le froid ne marche pas avec l'Algérie qui s'est offert, à force de travail diplomatique sur tous les plans, un statut de leader régional et de partenaire sûr et fiable pour de nombreux pays dans le monde. Au moment où l'Algérie tisse sa toile, la France continue de verser son fiel et de ruminer sa bile. Après les visites du ministre de l'Intérieur Nunez (16 et 17 février 2026) et celle de son collègue des Affaires étrangères, Jean Noël Barrot (6 avril 2025), on croyait que Paris était revenue à de meilleurs sentiments et qu'elle était disposée à faire barrage au discours des haineux de l'OAS et de la France pour ouvrir une nouvelle page dans les relations entre Alger et Paris, empreinte de respect mutuel et surtout de profit pour les deux peuples. Mais il n'en fut rien, avec l'actuelle France, celle qui a été livrée pieds et poings liés à l'extrême droite et aux racistes par Emmanuel Macron, c'est toujours le même discours hautain qui se veut moralisateur, paternaliste et surtout raciste et xénophobe quand il s'agit de l'Algérie. Les pratiques de cette France sont à mille lieues de la volonté de tisser des relations apaisées avec le pays du 1,5 million de chouhada. Et les preuves de la mauvaise foi de la France de Macron et de l'alliance « Les républicains-extrême droite » ne manquent pas. Lors du dernier Conseil des ministres, présidé dimanche par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a annoncé, que l'Algérie récupèrera plus de 110 millions de dollars de fonds détournés et gelés auprès de la Confédération suisse, après avoir adressé 33



commissions rogatoires à ces pays.

UNE JUSTICE MISSIONNÉE POUR NUIRE À L'ALGÉRIE

Attaf a précisé, dans ce cadre, que sur le dossier de la récupération des fonds détournés, 33 commissions rogatoires ont été adressées à la Confédération suisse, dont 20 dossiers ont été examinés et acceptés, 4 d'entre eux, liés aux fonds détournés et gelés, ayant été définitivement traités à ce jour. En vertu de ces procédures, plus de 110 millions de dollars seront restitués à l'Algérie", a indiqué un communiqué du Conseil des ministres. Qui précise qu'au terme de l'exposé, le président de la République a "adressé ses remerciements à la Confédération suisse et au Royaume d'Espagne pour la récupération, par l'Algérie, des fonds détournés", soulignant, par ailleurs, que "61 commissions rogatoires adressées à la France, dans ce cadre, sont restées sans réponse". Comment juger cette attitude de la justice française qui passe outre les dispositions des protocoles d'accord d'entraide judiciaire signés avec l'Algérie et des traités internationaux de lutte contre la corruption ? Et cette justice qui semble ankylosée et souffrir d'une bureaucratie sans borne quand il s'agit de traiter des demandes de l'Algérie se montre prompte quand elle est instrumentalisée et missionnée pour monter une cabale contre l'Algérie, son peuple, ses responsables et ses Institutions. Il y a quelques jours, le procureur national anti-terroriste de la France, procureur, Olivier Christen, a fait mention de l'Algérie au titre de procédures ouvertes pour terrorisme d'État. Rien que ça...! Ce dernier, dans une déclaration au journal français parue le 3 avril dernier, avait affirmé que huit procédures relevant du terrorisme d'État étaient ouvertes par le Parquet national antiterroriste après la mise en examen de quatre per-

sonnes soupçonnées d'avoir participé au projet d'attaque visant le siège parisien de Bank of America : un majeur et trois mineurs, tous placés en détention provisoire. Il a précisé à propos du dossier : « Nous avons cinq procédures qui sont principalement en lien avec la Russie et avec l'Algérie ». Pour lui le raccourci est vite pris. « L'une de ces enquêtes correspondait à des faits assez proches de ceux que nous connaissons aujourd'hui, puisque c'étaient des membres de la criminalité organisée, marseillaise en l'occurrence, qui sont mis en cause pour avoir commis des incendies sur des intérêts israéliens dans le sud de la France et parallèlement, avoir prévu de commettre des attaques ciblées contre des membres de la communauté israélite en France et en Allemagne notamment ».

QUE RECHERCHE MACRON EN SE RENDANT AU VATICAN ?

C'est du délit de faciès, puisque en citant la criminalité marseillaise, il n'hésite pas à considérer que l'Algérie est mêlée dans ce micmac franco-français. C'est de la pure provocation et une agression caractérisée contre l'Algérie qui nécessite des explications des autorités françaises. L'autre impair de la France voit d'un très mauvais œil la lune de miel dans laquelle baignent les relations de l'Algérie

avec des pays membres de l'Union européenne à savoir l'Italie, l'Espagne et l'Allemagne qui lui ont ravi le statut de poids lourd au niveau européen et dans l'OTAN. Pour tenter de parasiter l'action de l'Algérie dans le concert mondial, la France espère-t-elle tirer des dividendes de la prochaine visite officielle du Pape en Algérie ? La trouvaille est simple, organiser une visite de Macron au Vatican, trois jours avant le déplacement du « Saint Père » en Algérie. Selon l'Elysée, les sujets de discussion entre Macron et le Pape seront axés sur la guerre en cours au Moyen-Orient, la liberté de culte à Jérusalem, à l'avenir du Liban, où le Pape a choisi d'effectuer son premier déplacement à l'étranger en novembre dernier. La préservation de la paix, le respect du droit international ou la lutte contre le réchauffement climatique, le respect de la vie, l'euthanasie, et le droit à l'avortement ». Mais en réalité et en filigrane, Macron veut quémander un coup de pouce du soutien du « Saint Père dans ses tentatives de trouver le moyen de renouer le contact avec l'Algérie, un contact qu'il s'est évertué à rompre, par sa soumission aux chantages du discours haineux, à chaque fois où la perspective d'un réchauffement des relations entre la France et le l'Algérie est annoncée.

Slimane B.

RÉUNION DE LA GRANDE COMMISSION MIXTE ENTRE LES DEUX PAYS

Le Premier ministre mauritanien arrive à Alger

Le Premier ministre mauritanien, Mokhtar Ould Diay, est arrivé hier à Alger pour entamer une visite officielle en Algérie. Selon un communiqué des services du Premier ministre, cette visite, effectuée à la tête d'une délégation ministérielle de haut niveau, s'inscrit dans le cadre de la tenue de la 20ème session de la Grande Commission mixte algéro-mauritanienne de coopération.

À son arrivée à l'aéroport international Houari Boumédiène, le Premier ministre mauritanien a été accueilli par le Premier ministre, Sifi Ghrieb.

Toujours selon la même source, ce déplacement s'insère dans la dynamique positive que connaissent les relations bilatérales entre l'Algérie et la Mauritanie. Il reflète l'engagement des dirigeants des deux pays à élever la coopération commune vers des perspectives plus larges, afin de servir les intérêts mutuels et de renforcer les liens fraternels entre les deux peuples frères.

Les travaux de cette session de la Grande Commission mixte seront dédiés à l'examen des moyens de développer le partenariat bilatéral, d'encourager l'investissement et de faciliter les échanges commerciaux. Une attention particulière sera accordée au développement des zones frontalières ainsi qu'au renforcement de l'intégration économique entre les deux pays.

Ania N.

DÉCÈS DE LIAMINE ZEROUAL Le Président Tebboune reçoit les condoléances de son homologue Chinois

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu un message de condoléances de la part du président de la République populaire de Chine, Xi Jinping, suite au décès de l'ancien président de la République, le défunt Liamine Zeroual. Dans son message, le Président chinois a exprimé ses sincères condoléances à la famille du défunt, ainsi qu'au gouvernement et au peuple algérien. Le Président Xi Jinping a affirmé la solidarité de la Chine avec l'Algérie et sa volonté de travailler ensemble pour atteindre de nouveaux sommets dans les relations de partenariat stratégique global qui unissent les deux pays amis. Cette expression de soutien souligne l'importance des liens qui existent entre l'Algérie et la Chine, et leur engagement à renforcer leur coopération dans divers domaines. Le message de condoléances du Président chinois témoigne de la profondeur des relations bilatérales entre les deux pays et de leur détermination à poursuivre leur coopération dans l'intérêt mutuel.

A. N.

ALGÉRIE – OIM Mieux coopérer pour associer la diaspora au développement du pays

Le secrétaire d'État auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, Sofiane Chaïb, a reçu au siège du ministère des Affaires étrangères, la cheffe de la mission de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) en Algérie, Lalini Veerassamy. Selon un communiqué du ministère, la rencontre a permis de « passer en revue l'état des relations de coopération établies entre l'Algérie et l'OIM, notamment en matière d'échange d'expertises liées aux politiques de prise en charge de la communauté nationale à l'étranger, thème d'un workshop de haut niveau organisé en juillet dernier ». Elle a été également l'occasion, souligne le même communiqué, pour « examiner les perspectives de renforcement des programmes de coopération bilatérale liés à l'appui et à la promotion des efforts nationaux en matière d'association des membres de notre communauté nationale établie à l'étranger aux différents chantiers de développement dans le pays ».

A. N.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Un test pour les partis politiques

Le processus qui mène au renouvellement de l'Assemblée populaire nationale a été lancé hier par le décret présidentiel signé par le président Abdelmadjid Tebboune portant convocation du corps électoral et fixant les élections législatives pour le 2 juillet 2026.

En même temps, segment important de ce processus, l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), a annoncé l'ouverture de la révision exceptionnelle des listes électorales, à partir du 12 avril courant jusqu'au 26 du même mois. C'est le moment pour les citoyennes et les citoyens non-inscrits sur les listes électorales, ayant atteint 18 ans révolus à la date du scrutin, et remplissant les conditions légalement requises, de demander leur inscription sur la liste électorale de leur commune de résidence. C'est également l'occasion pour les citoyennes et les citoyens inscrits sur les listes électorales, ayant changé de lieu de résidence, de demander leur inscription sur la liste électorale de leur nouvelle commune de résidence. Les prochaines élections législatives seront l'occasion de renforcer le paysage politique national par des forces vives qui contribuent à l'essor et à la prospérité



de l'Algérie, tout en mettant en œuvre les mécanismes qui tendent à moraliser la pratique politique sans la limiter aux opérations électorales. Cela concerne la participation des partis politiques. La loi organique relative aux partis politiques adoptée récemment est censée élargir les garanties accordées à l'exercice de leurs activités en consolidant le principe du pluralisme politique consacré par la Constitution et en favorisant l'élargissement de leur participation aux affaires publiques. Cette loi agit en amont pour garantir une représentation saine au sein de l'APN, à travers les dispositions encadrant la création de partis et renforçant le principe de la transparence dans la gestion financière, ce qui contribue à

lutter contre les différentes formes de corruption dans la vie politique. La nouvelle loi électorale agit dans le même sens en visant à « renforcer la pratique démocratique fondée sur des bases constitutionnelles solides, selon des règles claires et transparentes ayant pour principe le libre choix du peuple et pour objectif le parachèvement de l'édification institutionnelle de l'Algérie nouvelle, en particulier les assemblées populaires élues ».

Le Front des forces socialistes (FFS) a montré la voie en décidant de participer aux élections, car il s'agit de « redonner de la valeur à l'action politique » et de « reprendre les espaces démocratiques » pour exprimer les aspirations des citoyens, deux considérations perçues par ce parti, comme une nécessité. Les formations politiques déjà représentées dans l'actuelle APN, qu'elles soient dans la majorité présidentielle ou dans l'opposition, ne vont certainement pas tarder à exprimer publiquement leurs positions sur ces élections qui se déroulent dans un contexte géopolitique mondial parfaitement décrit par le Général d'Armée, Saïd Chanegriha,

ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire (ANP), dans son allocution prononcée en présidant, jeudi dernier, les travaux de la 19e session du Conseil d'Orientation de l'Ecole Supérieure de Guerre: ce contexte « connaît des transformations dans les équilibres internationaux, ouvrant la voie à un nouvel ordre mondial, ce qui place les pays du Sud devant des choix stratégiques complexes », a-t-il déclaré, soulignant que « désormais, la position des Etats ne repose plus sur les gloires du passé, mais dépend de leur capacité à renforcer, de manière continue, les potentiels géostratégiques et systémiques de l'Etat, à consolider leur résilience populaire et économique, ainsi qu'à adapter leurs systèmes de défense et à développer leurs capacités scientifiques et technologiques ». Au plan national, l'Algérie est engagée dans une démarche de développement national qui requiert la mobilisation politique la plus large pour concrétiser les objectifs tracés dans les délais impartis et avec la plus grande efficacité.

M'hamed Rebah

RÉVISION EXCEPTIONNELLE DES LISTES ÉLECTORALES

L'ANIE lancera l'opération dimanche prochain

L'Autorité nationale indépendante des élections a annoncé le lancement de la révision exceptionnelle des listes électorales, à partir du dimanche prochain, et ce, jusqu'au 26 du mois en cours, en prévision des élections législatives prévues le 2 juillet prochain, a indiqué, hier, l'ANIE dans un communiqué. En vertu du décret présidentiel n° 26-145 du 16 Chaoual 1447 correspondant au 4 avril 2026 portant convocation du corps électoral pour l'élection des membres de l'Assemblée populaire nationale, prévue le jeudi 2 juillet 2026, et en application des dispositions de l'ordonnance n° 21-01 du 26 Rajab 1442 correspondant au 10 mars 2021 portant loi organique relative au régime électoral, modifiée et complétée, notamment les articles 62 et 65, l'ANIE a annoncé « l'ouverture de la période de révision périodique des listes électorales à partir de dimanche prochain, sachant qu'elle sera clôturée dimanche 26 avril 2026 », a précisé la même source. Elle a indiqué, à ce propos, que « les citoyennes et les citoyens non-inscrits sur les listes électorales, ayant atteint 18 ans révolus à la date du scrutin, et remplissant les conditions légalement requises, sont appelés à demander leur inscription sur la liste électorale de leur commune de résidence ». L'Autorité a également « invité les citoyennes et les citoyens inscrits sur les listes électorales, ayant changé de lieu de résidence, à demander leur inscription sur la liste électorale de leur nouvelle commune de résidence, en se rapprochant du siège de la délégation communale de l'ANIE et à soumettre toute demande, selon le cas, munis d'une pièce d'identité et d'une attestation de résidence, et ce de 09:00 à 16:00 ». La même source a précisé que « les citoyennes et citoyens peuvent accéder au site web de l'ANIE pour s'assurer de leur inscription, envoyer des demandes d'inscription ou de radiation via le lien: « <https://services.ina-elections.dz> ». Cependant, les citoyennes et citoyens résidant à l'étranger, « inscrits auprès des représentations diplomatiques ou consulaires algériennes, sont appelés à demander leur inscription sur les listes électorales, selon les mêmes procédures, auprès de la commission de révision des listes électorales au niveau des représentations diplomatiques et consulaires algériennes à l'étranger », a conclu le communiqué.

L. Zeggane

L'ANIE publie les conditions de candidature

L'Autorité nationale indépendante des élections a publié, hier, dans un communiqué, dans lequel elle a mentionné les conditions de candidature pour l'élection des membres de l'Assemblée populaire nationale, fixée pour le 2 juillet 2026. L'ANIE distingue des conditions relatives aux candidats et d'autres à la liste. Elle a précisé les conditions relatives aux candidats et à la formation des listes de candidats, conformément à l'ordonnance n° 21-01 portant loi organique du régime électoral modifiée et complétée. Parmi les conditions essentielles, la liste doit comprendre un nombre de candidats supérieur au nombre de sièges à pourvoir dans une circonscription électorale de 7 lorsque le nombre de sièges est impair, et de 6 lorsque le nombre de sièges est pair. Aussi, un tiers des candidats sur la liste doit être composé de femmes, et la moitié des candidatures doit être réservée aux jeunes de moins de 40 ans.

De même, au moins un tiers des candidats sur la liste doit avoir un niveau d'études supérieures. En outre, il est exigé des partis politiques pour la formation des listes, soit l'obtention de plus de 4 % des suffrages exprimés dans la circonscription électorale où ils se présentent lors des dernières élections législatives, ou bien de disposer d'au moins 10 élus dans la circonscription électorale où ils se présentent. Si l'une de ces deux conditions n'est pas remplie, la liste des candidats doit être soutenue par 150 parrainages d'électeurs de la circonscription électorale concernée pour chaque siège à pourvoir. Concernant les indépendants, la liste des candidats doit être, soit soutenue par 150 parrainages d'électeurs de la circonscription concernée pour chaque siège à pourvoir. De même, l'une des conditions de formation de la liste pour la circonscription électorale à l'étranger, sous le parrainage d'un parti politique ou de plusieurs partis politiques, est que la liste en question soit soutenue par 100 parrainages d'électeurs de la circonscription concernée pour chaque siège à pourvoir.

F. B.

RENCONTRE ONJA – ANIE

Promouvoir le rôle des médias dans la pratique démocratique

Une délégation de l'Organisation nationale des journalistes algériens, conduite par son président, Slimane Abdouche, a effectué une visite de courtoisie au siège de l'Autorité nationale indépendante des élections, selon un communiqué de l'association. Cette initiative s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par l'organisation pour promouvoir le rôle des médias nationaux et consolider la pratique démocratique

en Algérie. Lors de cette rencontre, le président de l'ANIE par intérim, le professeur Karim Khelfane, a accueilli la délégation. Les discussions ont porté sur plusieurs points d'intérêt commun, notamment le rôle crucial des médias nationaux dans la sensibilisation à l'importance du processus électoral et la promotion de la citoyenneté active. Les deux parties ont souligné l'importance de l'engagement des citoyens dans les différents rendez-vous élec-

toraux, qui ont un impact direct sur leur vie quotidienne, ainsi que dans le renforcement des principes de la démocratie participative et la contribution à la prise de décision nationale. La rencontre a également mis en avant le rôle de surveillance que jouent les médias dans l'accompagnement du processus électoral et le renforcement de son intégrité. Les discussions ont également porté sur les perspectives de coopération entre les deux institu-

tions, notamment à travers l'organisation d'activités conjointes visant à soutenir le rôle des médias dans la sensibilisation et la promotion de la participation citoyenne, tout en renforçant les principes de transparence et d'intégrité dans le processus électoral. Par cette initiative, l'ONJA a réaffirmé son engagement à accompagner les efforts visant à promouvoir la pratique médiatique et à renforcer le processus démocratique en Algérie.

A. N.

RÉGIME ÉLECTORAL

Les principales modifications apportées

Adoptée par l'Assemblée populaire nationale le 31 mars dernier, puis par le Conseil de la nation le 2 avril dernier, la nouvelle loi organique modifiant le régime électoral représente une réponse aux attentes de la classe politique, avec pour objectif d'améliorer la transparence et le fonctionnement global du processus électoral.

Celle-ci prévoit notamment des facilités pour les partis et listes indépendantes : réduction du nombre de signatures requises pour les élections locales (35 au lieu de 50) et législatives (150 au lieu de 250 en Algérie, 100 au lieu de 200 pour la diaspora). Révision du classement des candidats : passage du classement alphabétique à un ordre politique choisi. Baisse du quota féminin à 1/3 (avec exceptions). Renforcement de la transparence et de la neutralité. Accélération des recours: traitement en 4 jours par les juridictions administratives d'appel. Le renforcement du contrôle financier : obligation de conformité fiscale, possibilité de régularisation. Interdiction de nomination locale des coordinateurs électoraux pour garantir la neutralité. D'autres modifications importantes sont à citer à savoir l'augmentation du nombre de candidats par liste : 7 (circonscriptions impaires), +6 (circonscriptions paires). Inéligibilité des militaires pendant 5 ans après service. Pas de limitation des mandats locaux. Maintien de l'article 200 pour lutter contre l'argent illicite. Carte électorale maintenue jusqu'à renouvellement. Exemption de signatures pour certains partis dans les nouvelles wilayas, maintien des obligations pour indépendants et nouveaux partis. Dans le détail, le régime électoral introduit la présentation des candidats de leurs situations vis-à-vis de l'administration fiscale, un assouplissement des conditions de parrainage et de nouvelles règles de parité sur les listes électorales, pour ne citer que ces derniers. Cette mesure s'appliquera aux élections présidentielles, législatives, locales ainsi qu'au renouvellement partiel des membres élus du Conseil de la Nation.

UNE RÉORGANISATION DU RÔLE DE L'ANIE

Le texte consacre également une réorganisation du rôle de l'Autorité nationale



indépendante des élections (ANIE). Le volume important des missions jusque-là confiées à cette institution a pesé sur le bon déroulement des opérations électorales, d'où la nécessité d'une nouvelle répartition des tâches.

Dans ce cadre, le soutien matériel et logistique des opérations électorales et référendaires sera désormais confié au ministère de l'Intérieur pour le territoire national, et au ministère des Affaires étrangères pour les scrutins organisés à l'étranger. L'ANIE conservera toutefois l'ensemble de ses prérogatives liées à l'organisation, à la supervision et au contrôle du processus électoral. Le projet de loi introduit par ailleurs le principe de délibération dans la prise de décision au sein de l'Autorité. Sa structure sera revue avec la mise en place d'un Conseil composé de 10 membres, contre 20 auparavant, chargé des délibérations, ainsi qu'un organe exécutif chargé de l'application des décisions. Les résultats provisoires des élections devront obligatoirement être approuvés par ce Conseil avant leur proclamation par le président de l'Autorité.

LA CARTOGRAPHIE ÉLECTORALE ADAPTÉE AU NOUVEAU DÉCOUPAGE

Par ailleurs, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a présenté, hier, devant les membres de l'Assemblée populaire nationale, le projet de loi déterminant les circonscriptions électorales et le nombre de sièges à pourvoir au Parlement. Le document, dont les dispo-

sitions s'appuient sur « l'augmentation du nombre des circonscriptions électorales de 58 à 69, en sus de la circonscription électorale de la communauté nationale établie à l'étranger », vient adapter la cartographie électorale au nouveau découpage territorial.

Le nouveau découpage territorial implique également de revoir le nombre de sièges à pourvoir à l'APN, « en attribuant un siège pour chaque tranche de 120.000 habitants, tout en garantissant un minimum de 2 sièges pour chacune des wilayas dont le nombre de population est inférieur à 200.000 habitants, au lieu de 3 sièges actuellement ». Pour le Conseil de la nation, le projet de loi propose l'adoption du critère du nombre d'habitants pour l'élection des deux tiers (2/3) des membres. Ainsi, le texte prévoit l'attribution d'un siège pour chaque circonscription électorale dont le nombre d'habitants est égal ou inférieur à 250.000 habitants.

LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES FIXÉES AU 2 JUILLET PROCHAIN

Il est important de rappeler que le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a signé un décret présidentiel portant convocation du corps électoral en vue de l'organisation des élections législatives prévues le 2 juillet prochain. Selon ce décret, publié au Journal officiel n°24 du 4 avril, une révision exceptionnelle des listes électorales est programmée du 12 au 26 avril prochain, dans le cadre des préparatifs de ce scrutin.

Ania N.

EXPORTATIONS ALGÉRIENNES Cap sur l'Afrique de l'Ouest

La wilaya de Tindouf accueillera du 24 au 27 avril en cours, une exposition de produits et services algériens destinés à l'exportation, sous le thème : « Tindouf : porte d'exportation vers les pays d'Afrique de l'Ouest », a indiqué un communiqué du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations. Organisée par le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations en coordination avec la wilaya de Tindouf, cette exposition de quatre jours vise à promouvoir les exportations et renforcer la présence des produits et services algériens sur les marchés africains, particulièrement dans les pays d'Afrique de l'Ouest, « à partir de la wilaya de Tindouf en tant que porte vers la profondeur africaine », précise-t-on de même source. Cet événement économique constitue aussi « une plateforme importante pour présenter les capacités de production nationales dans divers secteurs », en plus d'être « un espace à même de renforcer les partenariats économiques, d'ouvrir de nouvelles perspectives d'exportation » et d'« établir des partenariats orientés vers les marchés africains », lit-on dans le communiqué. Dans ce cadre, le ministère invite l'ensemble des opérateurs économiques désirant participer à cet événement à s'inscrire via le site électronique prévu à cet effet.

L.Zeggane

UNITÉ DE DÉVELOPPEMENT DES ÉQUIPEMENTS SOLAIRES

Baddari s'enquiert des projets photovoltaïques

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a effectué, hier, une visite de travail et d'inspection à l'Unité de développement des équipements solaires (UDES), rattachée au Centre de développement des énergies renouvelables de la commune de Bou Ismail, wilaya de Tipasa. Au cours de cette visite, le ministre s'est intéressé à la plateforme intelligente de gestion et d'administration de l'énergie électrique, développée par la filiale UDES Engineering Solutions, qui a réalisé sept stations photovoltaïques d'une puissance cumulée de 50 kilowatts. La visite a également permis de découvrir une unité mobile de dessalement de l'eau salée à énergie solaire, ainsi qu'un système de distillation de l'eau intégré à l'agriculture désertique.

L. Z.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE ET JUSTICE

Le rôle du FGA

Chaque année, les accidents de la route rappellent le lourd tribut payé par la société en vies humaines et en dégâts matériels. Face à ces drames, la justice est appelée à garantir la réparation des préjudices subis par les victimes, même lorsque les responsables demeurent inconnus ou non assurés. Le président de la cour d'Alger, Mohamed Bouderbala, a affirmé, hier, que les accidents de la circulation constituent l'une des principales préoccupations sociales en raison de leurs conséquences humaines et économiques. Il s'exprimait lors de l'ouverture du colloque scientifique intitulé « Le Fonds de

garantie automobile : missions et pouvoirs », consacré au rôle du mécanisme d'indemnisation des victimes.

Organisée par la cour d'Alger en partenariat avec le Fonds de garantie automobile (FGA), cette rencontre s'inscrit dans le cadre du programme local de formation continue mené en coopération avec plusieurs organismes et administrations publiques.

Créé en 2004, le FGA vise à assurer la protection des victimes d'accidents de la route lorsque la responsabilité n'est pas déterminée ou lorsque l'auteur du sinistre n'est pas assuré. Dans son intervention, Moha-

med Bouderbala a souligné que ce dispositif constitue un véritable filet de sécurité juridique et social. Il permet d'éviter que des victimes se retrouvent privées d'indemnisation, renforçant ainsi la dimension humaine du système judiciaire.

Le président de la cour a toutefois relevé que la mise en œuvre concrète du Fonds soulève plusieurs questions pratiques. La définition des conditions d'intervention, les procédures à suivre ainsi que la coordination entre les instances judiciaires et administratives exigent une approche rigoureuse et une réflexion approfondie de la part des acteurs de la justice.

Adapter la justice aux évolutions

Selon Mohamed Bouderbala, le pouvoir judiciaire doit aujourd'hui s'adapter aux mutations sociales en unifiant les interprétations juridiques, en renforçant la spécialisation des magistrats et en intégrant davantage l'expertise académique et professionnelle. Ces évolutions sont nécessaires pour améliorer la prise en charge des litiges liés aux accidents de la circulation. Il a également insisté sur l'importance des rencontres scientifiques et universitaires, considérées comme des espaces d'échange d'expériences et d'harmonisation des pratiques

judiciaires. Ces initiatives contribuent à améliorer la qualité du travail judiciaire et à rapprocher davantage la justice des attentes des citoyens. Saluant les contributions des intervenants appelés à analyser les missions du Fonds et les défis pratiques rencontrés par les tribunaux, le président de la cour d'Alger a exprimé le souhait que cette journée d'étude débouche sur des recommandations concrètes capables de renforcer l'efficacité du FGA. Car garantir l'indemnisation des victimes, c'est aussi affirmer que la justice demeure un rempart face aux conséquences humaines de l'insécurité routière.

Mohamed Amine Toumiat

DESSALEMENT DE L'EAU

L'Algérie produit 3,7 millions M3/jour

« Le dessalement d'eau de mer est devenu une base incontournable de la sécurité hydrique en Algérie », a affirmé, hier, Mouloud Hachlaf, assistant du Président-directeur général de la Société algérienne de dessalement de l'eau (filiale de Sonatrach).

S' exprimant dans l'émission « L'invité du jour » de la chaîne 3 de la Radio algérienne et abordant les orientations du dernier Conseil des ministres, il souligne que « le chef de l'État a insisté sur la nécessité d'assurer un service optimal d'alimentation en eau potable, en s'appuyant sur la diversification des ressources ». Aux yeux de Hachlaf, « l'évolution du dessalement en Algérie est spectaculaire ». Initialement conçu comme « un appoint en période de stress hydrique », ce procédé couvre aujourd'hui 42 pour cent des besoins en eau potable, contre 18 % auparavant, révélant que « la production nationale atteint désormais 3,7 millions de mètres cubes par jour ». Cette progression s'explique, selon lui, « notamment par la réception, en février 2025, du programme complémentaire numéro un, qui a renforcé significativement les capacités installées ». Entre autres, il citera les cinq méga-stations récemment mises en service et qui ont déjà fourni plus de 370 millions de mètres cubes d'eau potable. « À titre d'exemple, la station de Macta produit à elle seule plus de 420 000 mètres cubes par jour, illustrant l'ampleur des investissements consentis ». Dans ce cadre, Hachlaf a tenu à clarifier une confusion fréquente chez les citoyens. La Société algérienne de dessalement de l'eau est « un producteur, non un distributeur », précisant que « l'eau produite est livrée à l'Algérienne des eaux, qui se charge de sa distribution ». Concernant, les stations qui fonctionnent en continu, 24h/24 et 7j/7, ce qui impose une maintenance rigoureuse, M Hachlaf dira « qu'un programme national de maintenance préventive est déployé chaque année, en coordination avec les acteurs du secteur. Ces opérations, limitées à des séquences n'excédant pas six jours, sont planifiées deux à trois fois par an ». Contrairement à d'autres industries, où les arrêts peuvent durer jusqu'à un mois, a



souligné l'invité de la chaîne 3, « les stations de dessalement privilégient des interventions courtes mais régulières. Ces opérations incluent le contrôle des systèmes de captage, le nettoyage des bassins, la vérification des membranes d'osmose inverse et l'inspection des installations électriques en collaboration avec Sonelgaz ».

SIX NOUVELLES STATIONS POUR RENFORCER LES CAPACITÉS NATIONALES

Par ailleurs, Hachlaf a abordé le fonctionnement des stations qui dépend étroitement de la qualité de l'environnement marin, affirmant que « la turbidité de l'eau constitue un facteur critique. Lors de récents épisodes de mauvais temps et de fortes pluies, certaines stations ont dû s'arrêter automatiquement en raison d'un dépassement des seuils ». Hachlaf a également expliqué que, « les grilles de captage peuvent être obstruées par des algues ou des déchets, tandis que les crues charrient des polluants vers la mer. Dans certains cas, des investissements supplémentaires sont nécessaires pour adapter les installations, comme la mise en place de dispositifs capables de traiter une eau plus chargée ». Sur un autre registre, il révélera que « chaque station représente un investissement considérable. Les unités classiques

coûtent environ 250 millions de dollars, tandis que les nouvelles méga-stations atteignent 420 millions de dollars chacune », précisant que « le programme complémentaire numéro deux prévoit la réalisation de six nouvelles stations pour une capacité totale de 1,8 million de mètres cubes par jour, soit un investissement dépassant un milliard de dollars pour la première tranche ». Selon lui, « trois projets ont déjà été lancés dans les wilayas de Tlemcen, Chlef et Mostaganem, considérées comme les plus exposées au stress hydrique ». À l'approche de la saison estivale, traditionnellement marquée par une forte demande, les autorités affichent un optimisme mesuré. Contrairement à l'année précédente, a expliqué Hachlaf, « les stations fonctionneront à pleine capacité. Le calendrier de maintenance a été conçu pour éviter toute interruption durant les périodes critiques, notamment après le Ramadan et avant l'été ». Du reste, il a estimé « qu'aujourd'hui, le dessalement s'impose comme un levier central » pour garantir l'accès à l'eau potable sur l'ensemble du littoral, de l'Est à l'Ouest du pays. « Nous travaillons dans la prévention pour ne jamais subir », a conclu Hachlaf, insistant sur « l'importance de préserver ces infrastructures vitales pour l'avenir hydrique de l'Algérie ».

L.Zeggane

CONFÉRENCE AFRICAINE DE L'EXPORTATION ET DE LA LOGISTIQUE Plus de 200 entreprises attendues le 21 avril à Alger

La deuxième édition de la conférence africaine de l'exportation et de la logistique se tiendra le 21 avril en cours à Alger, avec la participation de plus de 200 entreprises nationales et étrangères, a indiqué, hier, un communiqué de l'organisme organisateur. Prévu à l'hôtel «Sheraton», cet événement est organisé par la Société d'études économiques et de développement des investissements (SEEDI), sous le patronage du ministre du Commerce extérieur et de la promotion des exportations.

La conférence réunira également des représentants de plus de 30 pays africains et des entreprises activant dans plusieurs secteurs, notamment l'agriculture, l'agroalimentaire, l'emballage, les industries lourdes et légères, ainsi que les services, à l'instar des banques, des assurances, du transport et de la logistique. Selon la même source, « cette rencontre vise à examiner les moyens de renforcer les échanges commerciaux sur le continent africain dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) ».

Elle permettra également « d'aborder les questions liées à la maîtrise des coûts logistiques et à l'identification des opportunités de promotion des produits algériens sur les marchés africains, dans l'objectif de soutenir la diversification des exportations hors hydrocarbures ». La SEEDI a souligné, en outre, que cette édition s'inscrit dans le cadre des efforts visant à explorer les opportunités et les défis liés au commerce et à la logistique en Afrique. Le programme prévoit, par ailleurs, plusieurs interventions consacrées aux nouvelles mesures et aux avantages accordés par l'État aux exportateurs, notamment en matière de concurrence, de propriété intellectuelle, d'investissement et de commerce électronique.

L. Z.

BIENS RÉCUPÉRÉS PAR L'ÉTAT

Agrodiv prévoit le lancement de nouvelles unités et la relance d'autres

Le groupe public des industries agroalimentaires « Agrodiv » prévoit cette année, le lancement de nouvelles unités de production et la relance de plusieurs unités récupérées par l'État dans le cadre de la lutte contre la corruption, et ce, afin de développer ses capacités de production et renforcer sa contribution à l'économie nationale. S'exprimant à l'APS, le directeur général par intérim du groupe, Salim Djenaihi, a expliqué que « le groupe ambitionne de renforcer sa croissance durable en 2026 et de consolider sa position d'acteur majeur des secteurs industriel et agroalimentaire ». Ajoutant que, « cet objectif sera atteint à travers la concrétisation d'une série de projets stratégiques visant à développer les capacités de production, accroître la contribution à l'économie nationale et répondre à une demande croissante pour les produits du groupe ». Pour atteindre cet objectif, selon le directeur général par

intérim, « Agrodiv prévoit de lancer, au cours de l'année, de nouvelles unités de production « modernes et performantes », tout en réactivant celles reprises dans le cadre de la politique de valorisation des actifs récupérés et de leur réintégration dans le cycle économique ». Cette initiative « s'inscrit dans la continuité du processus entamé en 2025, année durant laquelle Agrodiv a intégré plusieurs entreprises reprises par l'État », a précisé le premier responsable du groupe, confirmant que « ce processus a été mené selon une approche organisationnelle et structurelle réfléchie, garantissant une transition fluide et une intégration progressive au sein du système de production d'Agrodiv ». Il a cité à titre d'exemple des branches boissons et conserves de N'gaous et de la Filiale céréales et conserves de l'Est (FCCE). M. Djenaihi a souligné que, « l'intégration de ces entreprises a contribué à accroître la capacité globale de production,

à créer des emplois directs et indirects, et à insuffler un nouveau dynamisme au secteur de l'investissement, consolidant ainsi la position d'Agrodiv en tant qu'acteur économique majeur et participant au développement de l'économie nationale ». Dans le cadre de sa stratégie, Agrodiv modernise et développe par ailleurs ses unités de production existantes afin d'accroître ses capacités de production et d'améliorer la qualité des produits. Cela passe notamment par le lancement de programmes de formation destinés aux ressources humaines, visant à optimiser l'efficacité opérationnelle et garantir un haut niveau de performance, a indiqué le directeur général par intérim. Ainsi, le groupe Agrodiv investit actuellement dans la transformation alimentaire en adoptant des technologies modernes et en modernisant ses lignes de production, ce qui permettra de diversifier l'offre, d'assurer une qualité supérieure et de

répondre aux besoins du marché national, selon le responsable.

RENFORCER LA PRODUCTION ET OUVRIR DE NOUVEAUX MARCHÉS

Par ailleurs, M. Djenaihi a insisté sur l'engagement de l'entreprise à renforcer sa coopération avec divers partenaires locaux et internationaux, à travers des accords industriels ou des coentreprises, afin de favoriser l'échange de savoir-faire, le transfert de technologies et l'élargissement des activités de production. Le plan 2026 d'Agrodiv s'oriente également vers l'exportation et la création de valeur ajoutée pour l'économie nationale. « L'entreprise oeuvre pour l'ouverture de nouveaux marchés à l'étranger ce qui devrait contribuer à augmenter les exportations, renforcer la présence internationale du groupe et générer de nouveaux emplois », a-t-il ajouté. Dans ce contexte, le responsable a mis

en avant « la diversification significative » des produits de l'entreprise et l'amélioration notable de ses niveaux de production en 2025.

« Plusieurs unités ont enregistré une hausse tangible de leur activité et de leurs volumes de production, grâce aux efforts déployés en matière de modernisation technique, d'amélioration des pratiques de gestion et d'utilisation efficiente des ressources », a-t-il souligné. Placée sous tutelle du ministère de l'Industrie, Agrodiv est une entreprise publique créée en 2015 à la suite de la fusion-acquisition impliquant trois entreprises : Tragral, Cojub et Cegro. Le groupe opère principalement dans le secteur agroalimentaire, couvrant ses différents segments, notamment la production, le conditionnement et la commercialisation de produits issus de la transformation de matières premières agricole, d'élevage et de pêche.

L. Z.

EXPULSIONS ET EXPROPRIATIONS MASSIVES À RABAT

Le Makhzen au cœur d'un scandale urbain

À Rabat, la modernisation urbaine revendiquée par le pouvoir marocain prend désormais les traits d'une crise sociale majeure.

Derrière les discours officiels sur le développement et l'attractivité internationale, des voix s'élèvent pour dénoncer une politique menée au profit d'intérêts étrangers et sionistes, au détriment des habitants historiques de la capitale. La polémique enfle et révèle un profond malaise entre le Makhzen et la population. La diffusion d'un document officiel attribué au gouvernement marocain a mis le feu aux poudres. Selon la presse locale, ce texte recense une liste élargie de quartiers, d'immeubles et d'habitations destinés à la démolition. Des milliers de familles seraient concernées par ces opérations présentées comme un simple programme de rénovation urbaine. Pour les habitants, il s'agit plutôt d'une stratégie d'expulsion progressive visant à transformer Rabat en vitrine immobilière au service d'intérêts financiers et sionistes. Les listes de démolition seraient régulièrement actualisées sans justification publique. Chaque mise à jour élargit la zone concernée et plonge davantage



Ph. : DG

de familles dans l'incertitude. Beaucoup affirment n'avoir reçu aucune garantie sérieuse de relogement ni d'indemnisation. Cette gestion opaque renforce l'impression d'une décision imposée d'en haut, caractéristique d'un système où le Makhzen décide sans consultation réelle des citoyens.

UNE CAPITALE VIDÉE DE SES HABITANTS

Officiellement, les autorités parlent de modernisation et d'attractivité économique. Mais pour de nombreuses organisations marocaines de défense des droits humains, le véritable objectif serait de libérer des espaces urbains stratégiques pour des promoteurs puissants et des investisseurs étrangers, notamment sionistes, accusés de bénéficier directement de ces transformations urbaines. Les militants dénoncent un «

nettoyage social » visant les quartiers populaires et historiques. Selon eux, Rabat serait progressivement débarrassée de ses habitants d'origine afin de devenir un espace réservé aux capitaux étrangers et à une élite privilégiée. Ils évoquent même une nouvelle forme de colonisation immobilière, où l'argent et les alliances politiques remplacent les bulldozers d'autrefois. La colère populaire s'explique aussi par les méthodes employées. Des témoignages relayés par les médias locaux évoquent des démolitions menées malgré la rentrée scolaire ou des conditions climatiques difficiles. Plusieurs familles affirment avoir été contraintes de quitter leurs logements sous pression sécuritaire. Des accusations de recours excessif à la force rappellent les opérations similaires menées à Casablanca, renfor-

çant l'image d'un pouvoir privilégiant la contrainte plutôt que le dialogue. Les critiques visent directement le Makhzen, accusé d'agir comme protecteur d'intérêts économiques étrangers plutôt que comme garant des droits de ses citoyens. Des associations affirment que ces opérations se déroulent sans base juridique claire et constituent une violation du droit au logement. Pour elles, il ne s'agit plus seulement d'urbanisme, mais d'un choix politique assumé : sacrifier les classes populaires au profit d'une recomposition économique et géopolitique de la capitale. Le contraste est frappant entre les promesses initiales des responsables locaux, qui avaient assuré que les plans d'expansion ne comportaient pas de démolitions massives, et la réalité observée aujourd'hui. Cette contradiction alimente la défiance et nourrit les manifestations sporadiques signalées dans plusieurs quartiers. Rabat devient ainsi le symbole d'un modèle de gouvernance contesté. Entre modernisation affichée et expropriations dénoncées, la question dépasse désormais l'urbanisme pour toucher à la souveraineté sociale et à la dignité des citoyens. Car derrière chaque immeuble détruit, ce sont des histoires, des familles et une mémoire collective qui disparaissent. À force de transformer la ville pour séduire investisseurs et partenaires sionistes, le Makhzen risque une fracture durable avec son propre peuple. Une capitale peut-elle réellement se moderniser en expulsant ceux qui la font vivre?

Mohamed Amine Toumrat

COÛT DE LA GUERRE AMÉRICAINE EN IRAN Un milliard USD par jour

Le site américain « Iran War Cost Tracker », spécialisé dans le suivi des dépenses militaires, a déclaré que le coût de l'opération militaire américaine en Iran a dépassé les 42,1 milliards de dollars à ce jour, marquant une escalade financière significative après plus d'un mois de conflit. D'après les données publiées dimanche, les dépenses engagées par les États-Unis dans ce que le site qualifie de « guerre en Iran » ont franchi ce seuil, confirmant une tendance à la hausse continue depuis le début des hostilités. Le suivi s'appuie notamment sur un rapport du Pentagone soumis au Congrès des États-Unis, qui indique que les six premiers jours de l'opération ont coûté à eux seuls 11,3 milliards de dollars. Par la suite, les dépenses quotidiennes auraient atteint environ un milliard de dollars, selon la même source, illustrant l'intensité des opérations militaires et logistiques engagées par Washington dans la région. Ces estimations confirment des informations relayées précédemment par plusieurs médias occidentaux, qui faisaient état de plus de 27 milliards de dollars dépensés en l'espace d'un mois. L'évolution rapide des coûts met en lumière l'ampleur des moyens mobilisés, tant sur le plan humain que matériel. Le site « Iran War Cost Tracker » continue d'actualiser ses données en temps réel, en prenant en compte les dépenses liées au maintien des troupes, des navires déployés dans la région, ainsi que d'autres coûts opérationnels et logistiques. Dans ce contexte, la porte-parole de la Maison-Blanche, Karoline Leavitt, avait déclaré fin mars que le président Donald Trump envisageait de solliciter les partenaires des États-Unis afin qu'ils contribuent au financement du conflit avec l'Iran. Alors que l'offensive conjointe américano-israélienne se poursuit, les conséquences économiques pour Washington deviennent de plus en plus visibles. Parallèlement, l'Iran intensifie sa riposte en ciblant des avions de combat et des bases américaines dans la région, ainsi que des sites israéliens situés en profondeur dans les territoires palestiniens occupés. Au fil des semaines, le coût financier de la guerre apparaît comme un enjeu central, révélant l'ampleur des ressources engagées et les défis croissants auxquels sont confrontés les États-Unis dans ce conflit.

M.Seghilani

DEUX MARTYRS, DONT UN ENFANT, DANS DES TIRS SIONISTES

Les martyrs s'empilent à Ghaza

Deux Palestiniens, dont un enfant, ont été martyrisés et plusieurs autres blessés hier dans des tirs des forces sionistes visant des véhicules et une moto électrique dans le sud et le centre de la bande de Ghaza, selon des sources locales. D'après ces sources, les forces sionistes ont ouvert le feu sur deux véhicules près de la rue 5, dans la ville de Khan Younés, au sud du territoire. L'attaque a coûté la vie à un homme originaire du camp d'Al-Bureij et fait quatre blessés. Dans un autre incident, une moto électrique a été prise pour cible dans le quartier de Cheikh Radwan, au centre de la ville de Ghaza, entraînant la mort d'un enfant. Selon des sources médicales, le bilan total de l'offensive sioniste contre la bande de Ghaza s'élève désormais à 72 302 martyrs et 172 090 blessés depuis le 7 octobre 2023. Au cours des dernières 24 heures, les hôpitaux de Ghaza ont enregistré 7 martyrs supplémentaires et 17 blessés, conséquence de la poursuite des frappes et des attaques. Les mêmes sources précisent que, depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu le 11 octobre dernier, 723 personnes ont été tuées et 1 990 autres blessées, tandis que 759 corps ont été extraits des décombres. Elles soulignent également que de nombreuses victimes restent ensevelies sous les ruines ou gisent dans les rues, les équipes de secours étant dans l'incapacité d'y accéder en raison des conditions sécuritaires et du manque de moyens. Par ailleurs, un Palestinien est décédé à la suite de l'effondrement d'un bâtiment, portant à 29 le nombre total de victimes liées à des effondrements d'immeubles. Les attaques sionistes se poursuivent dans un contexte de blocus persistant

et de violations répétées du cessez-le-feu, aggravant une situation humanitaire déjà catastrophique pour les habitants de Ghaza.

LES JOURNALISTES DÉNONCENT DES PRATIQUES INJUSTES

Dans ce contexte, le syndicat des journalistes palestiniens a exprimé son rejet catégorique des politiques adoptées par des médias consistant à licencier ou marginaliser des journalistes de manière soudaine et sans justification professionnelle.

Dans un communiqué publié hier, le syndicat a souligné que les journalistes palestiniens, qui travaillent dans des conditions extrêmement dangereuses, ne peuvent être considérés comme une charge, mais comme des acteurs essentiels dans la transmission de la vérité. Il a dénoncé des pratiques contraires aux normes professionnelles et aux principes fondamentaux de justice, notamment lorsque des décisions de licenciement sont prises sans préavis ni garantie des droits sociaux et juri-

diques des journalistes. Le syndicat a appelé les organes médiatiques à respecter les principes d'équité et de transparence, à garantir la sécurité de l'emploi et à reconnaître les sacrifices des journalistes. Enfin, il a exhorté les professionnels victimes de licenciements abusifs à déposer plainte, affirmant qu'il prendra les mesures nécessaires pour défendre leurs droits et demander des comptes aux institutions concernées.

M.S.

16 MARTYRS DANS UNE SALVE DE FRAPPES SIONISTES

Le Liban mis à feu

À au moins 16 personnes ont été martyrisées et des dizaines d'autres blessées hier dans une série de frappes aériennes sionistes ayant visé plusieurs régions du Liban, selon des sources officielles et médiatiques. D'après le ministère libanais de la Santé, cinq martyrs, dont une adolescente, ont été recensés et 52 personnes blessées dans le bilan final d'une frappe ayant ciblé la zone d'Al-Jnah, au sud de Beyrouth. Parmi les blessés figurent plusieurs enfants, soulignant la gravité des attaques sur les zones civiles. Dans un développement ultérieur, le ministère a annoncé la mort de trois personnes, dont deux femmes, ainsi que plusieurs blessées à la suite d'une

frappe ayant visé les hauteurs d'Aïn Saâdé, dans le Mont-Liban. Au sud du pays, une frappe de drone israélien a ciblé un véhicule dans la localité de Kfarremman, dans le district de Nabatieh, faisant plusieurs martyrs et blessés. Une autre attaque contre la localité de Borj Rahhal, dans la région de Tyr, a coûté la vie à trois personnes, selon l'Agence nationale d'information. Dans la localité de Toul, également au sud, une frappe visant une voiture a tué un père et une mère, tandis que leurs deux enfants ont été blessés. Dans la région de la Békaâ occidentale, trois personnes ont été tuées et trois autres blessées dans une frappe sur la localité de Machghara. Le Centre des

opérations d'urgence du ministère de la Santé a précisé que les frappes sur Al-Jnah et Aïn Saâdé ont fait à elles seules huit martyrs et plus de 50 blessés, dont plusieurs enfants. Par ailleurs, des médias locaux ont fait état d'autres frappes dans le sud et l'est du pays, notamment à Nabatieh, Harouf et Jibchit, où des habitations ont été détruites. Dans ce contexte de forte escalade, le porte-parole de l'armée israélienne, Avichay Adraee, a appelé les habitants de plusieurs quartiers de la banlieue sud de Beyrouth — notamment Haret Hreïk, Gho-beiry et Bourj el-Barajneh — à évacuer immédiatement, avertissant de frappes imminentes. Ces avertissements précèdent

généralement des bombardements aériens, accentuant la panique parmi les populations civiles. Depuis le début de l'offensive élargie sioniste contre le Liban plus de 1 400 personnes ont été tuées et plus de 4 400 blessées, selon les autorités libanaises. Le conflit a également provoqué le déplacement de plus d'un million de personnes. Cette escalade s'inscrit dans un contexte régional tendu, marqué par la guerre américano-sioniste contre l'Iran. Alors que les frappes se poursuivent sur plusieurs fronts, la situation humanitaire au Liban continue de se détériorer, faisant craindre une aggravation du bilan dans les jours à venir.

M.S.

ARRÊT DE LA GUERRE

L'Iran campe sur ses conditions

L'agression américano-sioniste contre l'Iran déclenchée le 28 février dernier et la riposte qu'elle a entraînée depuis ce jour, passe par des escalades successives qui s'inscrivent dans la durée et sur fond de débâcle des Etats-Unis qui se sont retrouvés dans une impasse par leur incapacité à terminer la guerre qu'ils ont commencée en appui à l'entité sioniste, sans avoir, de l'avis des spécialistes, ni stratégie ni but réalisable.

Après le constat de leur échec à en finir en quelques jours avec le « régime iranien » qui a démontré une résilience qui les a surpris, malgré les pertes de dirigeants de premier plan, les pertes humaines dans la population et la destruction d'infrastructures, les agresseurs américano-sionistes sont contraints d'admettre qu'ils ont perdu leur prétendue suprématie. La riposte iranienne a imposé un nouveau cadre dans la région qui rend indésirable la présence de bases américaines. La situation nouvelle réduit le rôle du dollar sur le marché pétrolier du fait du contrôle du détroit d'Ormuz par l'Iran. Ce



contrôle favorise les pays alliés de l'Iran et les pays qui ne participent à l'agression américano-sioniste et pénalise lourdement les pays, notamment ceux de la région, qui sont partie prenante de cette agression.

Les dirigeants iraniens ne cessent d'affirmer que la situation après le 28 février est différente de celle d'avant. Ainsi, après deux semaines d'examen de haut niveau, l'Iran a transmis sa réponse à la proposition américaine de mettre fin à la guerre par l'intermédiaire du Pakistan. La réponse de l'Iran se compose de 10 points et comprend la réaffirmation de son rejet d'une « trêve temporaire » et la mise en avant de la nécessité d'un arrêt définitif de la guerre, en tenant compte de ses observations. La réponse de l'Iran comprend des demandes telles que la fin des guerres dans la région, l'établissement d'un protocole pour un passage sûr à travers le détroit d'Ormuz, la reconstruction et la levée des sanctions. Les dirigeants iraniens ont affirmé à plusieurs reprises qu'ils sont préparés à une guerre de

longue durée et préparés également à toute escalade, ce qu'ils d'ailleurs prouvé par les opérations de lancement de salves de missiles sur l'entité sioniste et les bases et intérêts américains dans la région.

Au 38e jour de guerre, hier, lundi 6 avril, Téhéran a promis des représailles "encore beaucoup plus dévastatrices" si Donald Trump met à exécution ses menaces.

À ce propos, en réagissant par un « sans commentaire », aux menaces de Donald Trump concernant le détroit d'Ormuz, la Russie a traduit le sentiment dominant concernant cette déclaration du président américain. On sait que Donald Trump a renouvelé ses menaces envers l'Iran, exigeant la réouverture du détroit d'Ormuz, faute de quoi « mardi sera une journée de bombardements de ponts et de centrales électriques » à l'intérieur du pays. Hier, un responsable iranien a déclaré que le détroit d'Ormuz « ne sera pas ouvert en échange d'un cessez-le-feu temporaire ». Le Kremlin a affirmé que les tensions au Moyen-

Orient s'intensifient, que toute la région est plongée dans le chaos et que les conséquences de cette escalade affectent l'économie mondiale.

Le Kremlin a déclaré : « Nous constatons tous aujourd'hui les conséquences des tensions dans la région, notamment sur l'économie mondiale », soulignant qu'il avait averti « avant le début des hostilités dans la région que ces conséquences étaient inévitables ». Le conseiller du Kremlin, Youri Ouchakov, a confirmé que le détroit d'Ormuz était ouvert à la Russie, après que le ministère russe des Affaires étrangères a déclaré que le passage des navires était soumis au contrôle iranien.

Dans le même contexte, le ministre iranien des Affaires étrangères, Abbas Araqchi, a affirmé il y a quelques jours à son homologue russe, Sergueï Lavrov, qu'aucune résolution du Conseil de sécurité de l'ONU ne résoudrait la crise, imputant l'escalade aux États-Unis et à l'entité sioniste.

M'hamed Rebah

ATTAQUE AMÉRICANO-SIONISTE CONTRE L'IRAN

18 personnes tuées et une station de gaz touchée

Un nouveau raid américano-sioniste a frappé les villes de Téhéran et Qom, faisant au moins 18 morts et provoquant d'importants dégâts dans des infrastructures civiles et énergétiques. Selon les autorités iraniennes, les attaques ont visé des zones résidentielles, des universités et des installations vitales pour l'énergie dans les deux villes. À Téhéran, 13 personnes ont été tuées lorsque deux maisons ont été détruites dans le quartier de Baharestan, tandis que cinq autres ont péri à Qom dans un secteur résidentiel. Les opérations de secours se poursuivent pour extraire les survivants des décombres. Le ministère iranien de la Santé a indiqué que 216 centres de santé, 46 unités de soins spécialisés et 54 ambulances ont été endommagés. Huit hôpitaux ont dû être entièrement évacués après avoir été ciblés directement ou indirectement par les raids. Une station de régulation du gaz à Téhéran a également été touchée, provoquant une fuite importante. Les équipes de secours ont réussi à contrôler la situation en moins de trente minutes, sans qu'un incendie ne se déclare. Depuis le début de l'offensive, 245 élèves et 58 enseignants ont perdu la vie. Parmi les victimes, le général Majid Khademi, chef du renseignement du Corps des gardiens de la révolution, est mort en martyr en défendant son pays.

RIPOSTE IRANIENNE

Les Gardiens de la révolution iraniens ont averti que toute nouvelle attaque contre des zones civiles recevrait une réponse plus forte et plus étendue. Les forces iraniennes ont visé des bases américaines et des sites militaires israéliens dans la région et au-delà. Ce matin, des missiles iraniens ont touché vingt sites dans le centre des territoires palestiniens occupés, notamment à Tel-Aviv, entraînant des dégâts matériels et deux blessés graves. Le ministre iranien des Affaires étrangères, Abbas Araqchi, a dénoncé les menaces américaines comme un acte de guerre et d'extermination. Il a averti que tout nouvel acte de ce type déclencherait une riposte décisive et que les conséquences économiques mondiales seraient graves. L'ONG Amnesty International a qualifié les menaces de Donald Trump contre les infrastructures civiles iraniennes de "répugnantes" et susceptibles de constituer des crimes de guerre.

TENTATIVE AMÉRICAINE DE RÉCUPÉRATION MILITAIRE

Le commandement militaire iranien a également affirmé avoir neutralisé une opération américaine visant à secourir un équipage aérien ayant effectué un atterrissage forcé à Ispahan. Des avions militaires américains et des hélicoptères ont été contraints d'atterrir suite à des interventions électroniques et à des mesures de défense aérienne et terrestre. Le Corps des gardiens de la révolution a en outre annoncé avoir frappé plusieurs installations américaines et israéliennes dans le Golfe, y compris des raffineries et des sites pétrochimiques aux Émirats arabes unis. Le conflit continue de s'intensifier, avec des frappes et contre-frappes qui frappent aussi bien les infrastructures civiles que militaires, plongeant la région dans une crise majeure.

M.S.

L'IRAN MAINTIEN LA RIPOSTE

Sirènes et destructions massives à Tel-Aviv

Des données, publiées hier, par l'armée sioniste, font état de la mort de 11 militaires et de 375 blessés depuis le début de la guerre contre l'Iran, lancée le 28 février dernier. Les forces iraniennes ont intensifié leurs attaques, frappant "Tel-Aviv" et ses environs avec des missiles qui ont causé des blessures graves parmi les colons. Des missiles iraniens à tête explosive ont ciblé 20 sites dans la région centrale des territoires palestiniens occupés, provoquant des destructions importantes et des blessures sérieuses, selon les médias sionistes. Les sirènes d'alerte ont retenti dans "Tel-Aviv" et dans une large partie du centre des territoires occupés après la chute d'un missile iranien endommageant directement un bâtiment. Des explosions ont été signalées dans plusieurs localités, dont al-Khayriyya (aujourd'hui Ramat Gan), al-Mas'udiya (Petah Tikva) et al-Bireh (Bnei Brak). La chaîne sioniste "12" rapporte que deux per-

sonnes ont été grièvement blessées lors de la récente vague de tirs. Parallèlement, des tirs supplémentaires ont visé Bir Sabaa "Be'er Sheva", "Dimona" et "Arad", aggravant le bilan des victimes et des destructions. À Haïfa, deux corps ont été retrouvés sous les décombres d'un bâtiment effondré suite à un missile iranien la veille. Des incendies et des dommages considérables aux bâtiments et aux véhicules ont également été signalés dans plusieurs quartiers périphériques. Le conflit, qui oppose Israël et les États-Unis à l'Iran, s'étend également au Liban. Des attaques israélo-américaines contre des infrastructures civiles, universités, écoles et installations de services essentiels ont provoqué un nombre croissant de martyrs et de blessés, tandis que l'Iran et son allié le Hezbollah répondent par des tirs de missiles et de drones sur Israël, et mènent des combats terrestres dans le sud du Liban. Selon l'armée sioniste, depuis le lancement de l'opération

"Rugissement du Lion", 375 soldats ont été blessés, dont 27 dans un état grave, 56 de gravité moyenne et 292 légèrement. Depuis le début des hostilités au Liban, le 2 mars, les pertes militaires s'élèvent à 936 morts depuis octobre 2023, dont 472 lors des combats terrestres à Ghaza. La guerre contre Ghaza, commencée le 7 octobre 2023, a fait plus de 72 000 martyrs palestiniens et plus de 172 000 blessés, majoritairement des femmes et des enfants. De son côté, le ministère israélien de la Santé indique que 7 035 civils ont été blessés depuis le début de la guerre contre l'Iran, dont 163 au cours des dernières 24 heures. Ce nouvel épisode rappelle la persistance de la situation de l'occupation israélienne en Palestine, au Liban et en Syrie, et le refus de Tel-Aviv de permettre la création d'un État palestinien indépendant conformément aux résolutions de l'ONU.

M.Seghilani

OUARGLA. UNIVERSITÉ KASDI MERBAH

Inauguration du coin russe

Le Coin Russe a été inauguré, dimanche, au niveau de la maison de l'Intelligence artificielle, à l'université Kasdi Merbah d'Ouargla (UKMO), dans le cadre de la consolidation de la coopération et le développement des échanges académiques et culturels entre l'Algérie et la Russie.

Ce coin académique a été baptisé du nom du défunt cosmonaute "Youri Gagarine", pionnier russe d'exploration spatiale et de développement de la recherche scientifique, et est appelé à servir d'espace d'inspiration et de stimulation pour les étudiants et les chercheurs, à même de consolider la coopération et les échanges académiques et culturels entre les deux pays. Intervenant lors de la cérémonie inaugurale de cet espace, en présence de l'ambassadeur de Russie en Algérie, Alexei Solomatine, de la délégation diplomatique l'accompagnant, de cadres et du corps enseignant de l'université d'Ouargla, le recteur de l'UKMO, Pr. Mohamed Tahar Hallilet, a indiqué que ce coin s'insère dans le cadre de la stratégie d'ouverture de l'institution universitaire sur son environnement international, en vue de permettre aux boursiers d'études d'apprendre la langue russe et de s'enquérir des expériences académiques et technologiques russes et élargir les perspectives de coopération et de recherches académiques. Pour sa part,



l'ambassadeur russe, Alexei Solomatine, a affirmé que l'inauguration de ce coin constitue une avancée dans le renforcement des relations d'amitié et de coopération bilatérale, soulignant, à ce titre, que la Russie déploiera tous les efforts pour le développement de cet espace, la consolidation de la coopération et des recherches académiques et leur capitalisation dans le rapprochement des deux peuples. Cette visite a

été mise à profit pour tenir aussi des rencontres bilatérales dédiées à un échange de points de vue sur les voies de développement de la coopération bilatérale, notamment dans les domaines des échanges d'étudiants et d'enseignants, du lancement de projets de recherche communs, ainsi que le renforcement des opportunités de formation et d'encadrement scientifique.

Au terme de sa visite, l'ambassadeur russe a signé le registre d'or de l'Université, avant de recevoir, dans le cadre des échanges culturels et scientifiques entre les deux pays, un ouvrage réalisé par le directeur de la didactique des langues à Ouargla, traduit en langue russe. Troisième du genre en Algérie, après les espaces ouverts au niveau des universités d'Alger et d'Oran, le coin russe devra abriter des sessions de formation et des manifestations culturelles russes, des conférences et journées culturelles notamment, dans le but de consolider les échanges académiques et culturels et de développer la coopération entre les institutions universitaires algériennes et russes.

SKIKDA. SECTEUR DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

Journée d'information sur les services numériques

Une journée d'information et de sensibilisation sur les services numériques fournis par les organismes du secteur du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, au profit des assurés sociaux et des employeurs, a été organisée dimanche à Skikda. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre d'une campagne médiatique lancée le 25 mars dernier sous l'égide du ministère de tutelle, visant à renforcer la numérisation et à moderniser l'administration publique sous le slogan "Nos services numériques vous accompagnent où que vous soyez", a souligné dans une déclaration à l'APS, le directeur de wilaya de l'emploi, Rochdi Belagoune. M. Belagoune a ajouté que "face aux mutations numériques que connaît le monde aujourd'hui, la numérisation est devenue une nécessité incontournable pour développer l'administration publique et améliorer la qualité des services fournis aux citoyens". Il a souligné que cette journée de sensibilisation vise à "faire connaître ces services mis en place par les organismes de la sécurité sociale et de l'emploi et à encourager leur utilisation, au regard des avantages qu'ils offrent". Cette journée a été marquée par plusieurs interventions des représentants des agences locales de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS), de la Caisse nationale des retraites (CNR), de la Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés (CASNOS), de la Caisse nationale des congés payés et du chômage-intempéries des secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique (CACOBATPH), ainsi que de l'annexe locale de l'emploi (ANEM). Les intervenants ont souligné l'importance de la numérisation pour améliorer la qualité du service public, faciliter l'accès aux droits et permettre aux citoyens de bénéficier des prestations en toute fluidité et sécurité, tout en évitant les contraintes de déplacement vers les sièges de ces organismes. Par ailleurs, le wali de Skikda, Saïd Akhrouf a présidé, en marge de cette journée, le coup d'envoi d'une caravane de sensibilisation regroupant les différents organismes du secteur, qui sillonnera les daïras de la wilaya du 5 au 16 avril, afin d'aller à la rencontre des citoyens et de les initier à l'usage de ces services numériques.

MASCARA. CARAVANE POUR LA PROMOTION DE LA CULTURE DE LA PRÉVENTION SANITAIRE

Les activités de sensibilisation attirent un grand nombre de citoyens

Les différentes activités de sensibilisation organisées à Mascara dans le cadre d'une caravane de wilaya visant à promouvoir la culture de la pré-

vention sanitaire dans la société, clôturées dimanche, ont attiré un grand nombre de citoyens, indique la direction de la Santé. Le chef du service de la prévention, Ali Touil a indiqué à l'APS que les activités de sensibilisation organisées dans le cadre de cette caravane, initiée par la direction, à l'occasion de la Semaine nationale de la prévention, ont connu une forte affluence, notamment dans les zones rurales et les espaces publics. Il a ajouté que ces activités ont suscité un grand intérêt et une forte interaction de la part des citoyens, en particulier lors des rencontres de proximité, qui ont constitué une occasion pour les équipes médicales et paramédicales de la wilaya de fournir une série de conseils et d'orientations axés sur les moyens de prévention contre diverses maladies chroniques, telles que le diabète, l'hypertension artérielle et l'hépatite virale, ainsi que sur l'importance d'adopter un régime alimentaire sain. Au cours de cette manifestation de sensibilisation, qui a duré une semaine, plus de 4.000 dépliants d'information ont été distribués

aux citoyens et aux visiteurs des établissements de santé de proximité, ainsi qu'aux adhérents des structures culturelles et de jeunesse, a-t-on fait savoir de même source. Dans le cadre de cette caravane, des imams, en collaboration avec les cadres de la direction de la Santé et des médecins, ont également dispensé des prêches et des interventions de sensibilisation dans les mosquées de la wilaya, en plus de l'animation de conférences sur la prévention sanitaire dans les structures culturelles et de jeunesse de la région. L'objectif de l'organisation de cette caravane, qui a comporté diverses activités de sensibilisation et ciblé les zones rurales, les établissements éducatifs et de formation, ainsi que les structures sanitaires de base des différentes communes de la wilaya, est de renforcer la culture de la prévention sanitaire dans la société et d'encourager les équipes médicales à poursuivre les initiatives visant à promouvoir la prévention, dans le cadre du programme national de prévention mis en place par le ministère de la Santé, selon M. Touil.

OUM EL-BOUAGHI.

IRRIGATION AGRICOLE

39 autorisations de fonçage de forages accordées

Un total de 39 autorisations de fonçage de forages d'irrigation a été accordé au cours du premier trimestre de l'année en cours à travers la wilaya d'Oum El Bouaghi, a-t-on appris dimanche auprès de la direction de l'hydraulique. Les agriculteurs bénéficiaires de ces autorisations activent dans les communes d'El Djazia, d'Ain M'lila, d'Oum El Bouaghi, d'Ain Zitoun, d'El Harmilia, d'Ain Babouche, de F'kirina, de Bir Chouhada, d'Oued Nini, de Ksar Sbahi, de Meskiana, de Boughara Saaoudi et de Rahia, a précisé à l'APS le chef du service de mobilisation des ressources hydriques à cette direction, Hicham Maameri. Pour obtenir l'autorisation de fonçage d'un forage de 80 à 200 mètres de profondeur, le demandeur doit posséder la carte d'agriculteur et acte justificatif de possession, de concession ou d'exploitation effective de la terre, a précisé la même source. L'octroi de l'autorisation est effectué à travers le guichet unique de la direction de l'hydraulique après examen de la demande par une commission technique composée de représentants des directions de l'hydraulique et des services agricoles (DSA), de l'Agence nationale des ressources hydriques et de l'Agence nationale des bassins hydrographiques, a encore précisé M. Maameri.

BOUIRA. ATH LAÂZIZ

Un montant de 200 millions de dinars pour renforcer l'AEP

Une enveloppe financière de 200 millions de dinars a été allouée à la réalisation de la première tranche du projet de renforcement de l'alimentation en eau potable (AEP) de la commune d'Ath Laâziz (Nord de Bouira), a-t-on appris dimanche auprès des services de la wilaya.

Lors d'une rencontre organisée samedi dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet, la wali, Houria Aggoune, a invité les responsables locaux du secteur à accélérer les procé-

dures afin de réaliser ce projet visant à renforcer l'approvisionnement en eau potable des différents villages de la commune d'Ath Laâziz, et de mettre fin aux pénuries, notamment en période estivale.

"Ce projet revêt une importance particulière, car il répondra, une fois mis en service, aux préoccupations et besoins des populations de cette région en matière d'alimentation en eau potable", a soutenu Mme Aggoune lors de sa

rencontre avec les responsables du secteur de l'hydraulique.

A noter que, lors d'une récente visite à Bouira, le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, avait réaffirmé la volonté de son département de soutenir les efforts des autorités de la wilaya de Bouira, pour notamment répondre aux besoins des citoyens de la commune d'Ath Laâziz et mettre fin aux pénuries d'eau. C'est dans ce contexte que la cheffe de l'exécutif local a

regroupé les responsables concernés afin de lancer ce projet. Lors de cette rencontre, Mme Aggoune, accompagnée du directeur de l'Hydraulique, M. Mohamed Bouali, et du directeur de l'Algérienne des Eaux, Hakim Lacen, a assisté à la présentation du projet par le bureau d'étude.

L'itinéraire du réseau devant être raccordé aux stations de pompage et aux réservoirs pour alimenter les différentes localités de la commune a notamment été présenté.

TIZI-OUZOU. COLLECTIVITÉS

Des actions pour dynamiser le développement

Durant sa visite samedi dans la commune de Bouzeguène, à 60 kilomètres à l'est du chef-lieu de la wilaya de Tizi-Ouzou, le wali, Abou Bakr Seddik Boucetta a annoncé une enveloppe de 45 milliards de centimes, destinée à la réalisation et à la réhabilitation de terrains de proximité dans 50 villages.

Il s'agit de la première phase de cette opération, la deuxième interviendra pour étendre cette action au reste des villages ne disposant pas encore d'infrastructures sportives. « La concrétisation de ce projet intervient en réponse aux doléances des habitants du village Ahrik, exprimées lors des rencontres hebdomadaires organisées par le wali au siège de la wilaya. Les représentants du comité de village avaient alors insisté sur la nécessité de doter la localité d'un espace de proximité, susceptible de promouvoir l'activité sportive et de dynamiser la vie sociale », souligne les services de la wilaya qui précisent que ces initiatives traduisent la volonté des autorités locales à répondre aux préoccupations des citoyens et de soutenir le développement local, à travers des projets visant l'amélioration des conditions de vie et le renforcement des infrastructures de base à travers l'ensemble du territoire de la wilaya. C'est dans cette démarche que M. Abou Bakr Seddik Boucetta multiplie, d'ailleurs, ses sorties à travers les différentes communes de Tizi-Ouzou afin de suivre de manière constante les actions de développement entreprises dans les villes et villages qui se sont dotés de plusieurs infrastructures en mesure de faciliter la vie aux citoyens.

Au village Ahrik, dans la commune de Bouzeguène, le premier magistrat de la wilaya a visité les chantiers d'aménagement des pistes villageoises, d'entretien et de la réhabilitation des réseaux d'alimentation en eau potable, ainsi que les programmes de réhabilitation des routes communales et d'aménagement des espaces sportifs au niveau des écoles primaires. Aussi, dans la continuité des orientations des hautes autorités de l'Etat, le wali de Tizi-Ouzou suit avec beaucoup d'attention toutes les réalisations, notamment les grands projets du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui a, lors de sa visite, en 2024, à Tizi-Ouzou a insisté sur le respect des délais. Les responsables locaux, à leur tête le wali, inspectent régulièrement, entre autres, les chantiers de la station de dessalement d'Iflissen. Cette installation est l'un des projets les plus importants de la région puisqu'elle va alimenter tout le versant nord de la wilaya, à savoir les villages de 15 communes où le problème d'eau se pose continuellement avec acuité. Elle sera opérationnelle au plus tard fin de l'année en cours, selon l'entreprise Cosider qui est chargée de la réalisation de cette station d'une capacité de 60 000 m³ par jour. Pour renforcer davantage le secteur des ressources en eau dans la wilaya, notons que le projet de réalisation d'une station de dessalement d'eau de mer à Sidi Khelifa, dans la commune d'Aït Chafaâ (daïra d'Azazga) est en voie de lancement. La superficie totale nécessaire à ce projet important et à ses nombreuses infrastructures a ainsi été revue à la hausse après les instructions du wali pour la levée de toutes les réserves. Elle est estimée à 30 hectares, base de vie de l'entreprise comprise. La station de dessalement de Sidi Khelifa est d'une capacité de 300 000 M3/jour. Restant toujours le secteur des ressources en eau, il est à préciser, à



l'occasion, que barrage de Souk N'Tlata, situé sur le lit de l'oued Bouguedoura, d'une capacité estimée à 100 millions de m³, qui connu une avancée notable des travaux avec un taux de réalisation frôlant les 90%. Il est aussi important de souligner le projet du renforcement du réseau d'alimentation en eau potable des communes de la daïra de Bouzeguène, à partir du barrage de Tichy Haf, dans la wilaya de Béjaïa, qui a suscité un soulagement pour la population des villages des daïras de Bouzeguène et d'Azazga.

Lors de sa dernière visite dans la wilaya de Tizi Ouzou, le ministre de l'hydraulique a insisté sur le respect des délais de réalisation. Il faut un suivi constant jusqu'à la réception du projet. « Notre objectif est d'aboutir à la mise en service des installations. Le respect des délais de réalisation est inéluctable », a insisté M. Taha Derbal.

« Cette wilaya mérite toute notre attention pour encourager l'investissement et aider les initiatives susceptibles de créer de la richesse dans cette région qui a enfanté de grands révolutionnaires », avait déclaré le président de la République qui a souligné aussi que la construction d'un deuxième CHU est nécessaire pour Tizi-Ouzou. Le nouveau CHU, Centre hospitalo-universitaire de Oued Falli, a aussi bénéficié d'une attention particulière des responsables au niveau local et au niveau central aussi. Le wali de Tizi Ouzou et le ministre des de l'Habitat, de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Aménagement du Territoire, effectuent régulièrement des visites sur le chantier de ce nouveau centre hospitalier qui a connu une grande cadence des travaux. Il sera, d'ailleurs, selon les responsables concernés, réceptionné avant la fin des délais annoncés. Une bonne chose pour la population puisque ce CHU viendra pour alléger celui de la ville. Ce complexe hospitalier sera doté de 29 services, éclatés en 39 unités afin de couvrir une population de plus de 4 millions d'habitants de Tizi Ouzou et des wilayas environnantes. Cette nouvelle structure hospitalière est appelée à devenir un véritable pôle de santé. Le CHU de Oued Fali sera plus accessible puisqu'il est implanté sur la rocade sud de la ville, ce qui facilite surtout l'évacuation de malades. Il est d'une capacité d'accueil de 500 lits, sera livré fin 2026, selon les délais annoncés par les responsables concernés par la réalisation de ce projet structurant, dont a bénéficié Tizi Ouzou, à l'instar d'autres wilayas comme Constantine et Annaba. Restant dans la santé, le wali, Abou Bakr Seddik Boucetta, et le président de l'APW, Youcef Sid Ali, ont, dans leurs sorties dans plusieurs localités de la wilaya, évoqué la nécessité de la réhabilitation des polycliniques et des

salles de soins dans les villages afin d'occuper des soins ne nécessitant le déplacement vers les établissements publics hospitaliers EPH. Ces derniers, que ce soit à Ain El Hammam, Larbaâ Nath Irathen, Boghni et Draâ El Mizan, Azazga ainsi que Tizirt et Azeffoun assurent même des interventions chirurgicales dans plusieurs spécialités comme la traumatologie, la médecine interne, la chirurgie générale, entre autres. Il y a de nouveaux EPH en construction dans la wilaya Maâtka, Ain El Hammam, Bouzeguène en plus de ceux Ouacifs, Ouaguenoun, Béni Douala et Mekla qui sont inscrits. L'autre projet structurant de la wilaya qui est également en cours de réalisation est la pénétrante qui reliera la wilaya de Tizi Ouzou à l'auto-route est-ouest, d'une distance de 48 km. Il s'agit d'un projet majeur qui comprend 21 viaducs et 2 tunnels. Une partie de ce projet est en service, avec un objectif de réception finale dans quelques mois pour désengorger la RN12 et dynamiser l'économie régionale. Parlant d'économie, le wali Abou Bakr Seddik, s'attèle, dès son installation, en novembre 2024, à faciliter toutes les tâches aux investisseurs pour implanter leurs entreprises. « Nous allons leur faciliter la tâche et lever toutes les contraintes administratives qui retardent leurs projets », a-t-il souvent rassuré, estimant aussi que la viabilisation des zones d'activités est nécessaire afin de permettre aux investisseurs de travailler dans de bonnes conditions.

Il faut noter que la wilaya de Tizi-Ouzou dispose de plusieurs autres zones d'activités sises, entre autres, à Azazga, Makouda, Boudjima, Tizirt, Ait Touddert ainsi que Draâ El Mizan et Tizi Gheniff. « Les gens veulent créer de la richesse, on doit les aider », a-t-il soutenu. Faciliter l'action des démarches administratives est important pour booster le développement local. Le Docteur Mohammed Achir, enseignant chercheur à la faculté des sciences économiques de l'université Mouloud Mammeri et ancien vice président de l'APW de Tizi Ouzou, voit que la mise en place des mécanismes susceptibles d'encourager le développement économique est nécessaire pour aboutir à des résultats positifs tangibles. Et ce, à travers la modernisation des structures et des organes de gestion à tous les niveaux. « Il faut mettre en place une approche territoriale de développement local générant de l'emploi durable et parvenir à diversifier l'économie, notamment via l'agriculture vivrière et l'entrepreneuriat », a-t-il expliqué. Enfin, les autorités locales de Tizi-Ouzou sont mobilisées pour la concrétisation des différentes actions du développement.

Samy Amrane

BATNA. MAITRISE ET RÉGLAGE DES MOISSONNEUSES Session de formation au profit d'agriculteurs et étudiants

Une session courte de formation à la maîtrise et au réglage des moissonneuses a été ouverte dimanche à Batna au profit de 30 céréaliculteurs des wilayas de Batna, de Sétif, d'Adrar, d'El Meghaier, de Constantine et de Guelma ainsi que d'étudiants en master du département d'agronomie de l'université Batna-1. Cette session de formation placée sous le thème " semons la connaissance, récoltons l'expérience " est encadrée pendant quatre jours au centre de stockage de la Coopérative des Céréales et Légumes Secs (CCLS) par des experts des deux universités de Batna et Biskra, du Centre national de contrôle et certification des semences et plants de Sétif, de l'Ecole nationale supérieure agronomique d'Alger, de l'Institut technique des grandes cultures d'Alger et autres organismes dont l'antenne locale d'Agrodiv. L'initiative s'inscrit dans le cadre des préparatifs de la campagne moisson-battage ainsi que d'adaptation et amélioration de l'itinéraire technique de céréaliculture tracée par la direction des services agricoles (DSA) en coordination avec l'université Batna-1, a indiqué à l'APS, Amel Derdoukh, chef du service formation et vulgarisation à la DSA. Selon la même source, le programme théorique et pratique de la session inclut une initiation au cycle de céréaliculture depuis la préparation du sol à la récolte avec un apprentissage pratique sur terrain des réglages mécaniques des moissonneuses, la mise en marche et la maintenance. La wilaya de Batna compte 4.057 céréaliculteurs exploitants 87.000 hectares inscrits à la plateforme " Ghorfati " relevant de la chambre de wilaya de l'agriculture, a indiqué à l'APS le secrétaire général de la chambre, Fateh Benmansour, en marge de cette formation.

TIPASA. NOUVEAU PLAN DE CIRCULATION DANS LE CENTRE-VILLE L'entrée en vigueur pour bientôt

Les services de la wilaya de Tipasa ont annoncé, dimanche, l'entrée en vigueur d'un nouveau plan de circulation visant à organiser le trafic au centre-ville de Tipasa, dans un délai de 10 jours au maximum, selon un communiqué de cette instance. La même source a précisé qu'à la suite de la présentation, dimanche par la direction des transports, d'un exposé technique détaillé lors d'une séance de travail présidée par le wali de Tipasa, Mohamed Amine Benchaoula, ce dernier a donné des instructions pour entamer la mise en œuvre du plan à titre expérimental dans un délai ne dépassant pas 10 jours. Le wali a, en outre, insisté sur la nécessité d'une coordination opérationnelle entre les différents intervenants en vue de l'adoption définitive du nouveau plan de circulation urbaine, de nature à améliorer l'organisation du trafic et à renforcer l'efficacité de l'exploitation des espaces urbains dans cette ville touristique, marquée par une forte congestion routière, notamment durant la saison estivale, période d'afflux important de visiteurs. Le plan proposé comprend un ensemble de mesures techniques, notamment la réorganisation des sens de circulation et des axes, le renforcement de la signalisation horizontale et verticale, ainsi que la redistribution et l'extension des espaces de stationnement, afin d'assurer une plus grande fluidité de la circulation des véhicules et de soutenir l'activité commerciale locale, selon la même source.

**S
T
R
O
P
S**

CONDITION PHYSIQUE INSUFFISANTE

Aouar doit progresser pour jouer le Mondial

Les récents matchs amicaux de mars ont été riches d'enseignements pour la sélection algérienne. Face au Guatemala puis à l'Uruguay, le staff technique a pu observer à la fois les jeunes talents émergents et les cadres expérimentés. Parmi ces derniers, Houssem Aouar reste un cas particulier : un joueur doté d'un talent technique indéniable mais limité par sa condition physique.

Aouar est unanimement reconnu pour sa vision du jeu, son intelligence tactique et sa capacité à créer des décalages dans les espaces. Sa technique lui permet de conserver le ballon sous pression et de distribuer des passes précises qui peuvent changer le cours d'un match. Ces qualités en font un atout précieux pour l'Algérie, capable d'apporter créativité et fluidité dans le jeu offensif.

DES LIMITES RÉVÉLÉES FACE À L'URUGUAY

Lors du match nul 0-0 contre l'Uruguay, Aouar avait pour mission de se projeter dans la surface et de participer activement aux transitions offensives. Pourtant, il a rapidement montré ses limites : manque de rythme, déficit de cardio et incapacité à soutenir l'intensité du match. Même face à une équipe techniquement forte mais physiquement exigeante, ces faiblesses ont réduit son impact sur le terrain et limité sa capacité à peser sur le jeu.

Ces observations mettent en évidence un point crucial : dans le football moderne, le talent technique seul ne suffit plus. Les matchs internationaux demandent



endurance, vitesse et résistance à l'intensité, en plus des qualités tactiques et techniques. Avec la Coupe du Monde qui approche, la question de la participation d'Aouar devient centrale.

LES ENJEUX POUR LE MONDIAL

Le staff technique doit évaluer si son talent peut compenser ses limites physiques ou si ces dernières l'empêcheront de jouer un rôle majeur. Pour Aouar, le message est clair : s'il souhaite s'imposer sur la scène mondiale, il doit améliorer sa condition physique et sa capacité à suivre le rythme des matchs les plus exigeants.

C'est une leçon importante pour tous les joueurs : même les plus doués techniquement doivent être préparés physiquement pour répondre aux exigences du football international. Pour l'Algérie, qui

cherchera à performer face à des adversaires solides, chaque joueur doit être au maximum de ses capacités.

Aouar reste un joueur talentueux et intelligent, capable d'apporter de la créativité et de la fluidité au jeu algérien. Mais ses récents matchs amicaux ont montré que sa condition physique constitue un frein à son efficacité.

Pour prétendre à un rôle important lors du Mondial, il doit travailler sur son endurance, son rythme et sa résistance à l'intensité. Le message est clair : le talent ne suffit plus, et la réussite à la Coupe du Monde dépendra autant de la préparation physique que des qualités techniques. Aouar a encore le temps de progresser, mais il devra relever ce défi pour briller sur la plus grande scène internationale.

Hakim S.

TRÈS CRITIQUÉ APRÈS LE MATCH FACE À L'URUGUAY

Rafik Belghali, un défenseur à réévaluer

Les critiques adressées à Rafik Belghali après le match face à l'Uruguay semblent largement exagérées. En effet, que pouvait-on attendre d'un joueur qui a été éloigné des terrains pendant deux mois complets en raison d'une blessure ? Il est parfaitement naturel qu'il ait besoin de temps pour retrouver son rythme et son niveau de performance. La reprise après une période d'inactivité prolongée n'est jamais instantanée, et il serait injuste de juger un joueur uniquement sur ses premières apparitions post-blessure.

Il convient également de rappeler que chacun a pu constater les véritables qualités de ce défenseur de l'Hellas Vérone lors de la phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations. Belghali y a démontré des performances respectables et a su prouver sa valeur



sur le terrain, affichant une régularité et une solidité qui ne peuvent être ignorées. Son expérience dans ces contextes de haute intensité témoigne de son professionnalisme et de sa capacité à évoluer à un haut niveau. Un point particulièrement intéressant à souli-

gner est l'adéquation parfaite du profil de Belghali avec le schéma tactique adopté par la sélection face à l'Uruguay, à savoir une défense à trois centraux. Sa capacité à se déplacer avec aisance sur les côtés, tout en assurant un rôle défensif solide, constitue un atout pré-

cieux. De plus, son apport offensif ne doit pas être sous-estimé : ses incursions sur les flancs permettent de créer des décalages et d'amener du danger dans la moitié adverse, renforçant ainsi l'efficacité globale de l'équipe.

En somme, il est essentiel de replacer les performances de Belghali dans leur juste contexte. Loin d'être un joueur en difficulté, il est plutôt un élément clé, capable de s'adapter aux exigences tactiques et de contribuer aussi bien défensivement qu'offensivement. Les critiques hâtives ne rendent pas justice à ses compétences ni à son importance pour l'équipe. Avec le temps et un retour progressif à son meilleur niveau, Belghali pourrait très rapidement retrouver toute sa puissance et continuer à faire la différence sur le terrain.

H. S.

NON UTILISÉ LORS DES MATCHS AMICAUX EN ITALIE
Souhaib Nair : "Mon tour viendra..."

Souhaib Nair, jeune joueur récemment convoqué pour la deuxième fois en sélection algérienne, a choisi de s'exprimer directement sur Instagram face aux rumeurs et aux critiques qui circulent dans les médias. Dans son message, il dénonce avec fermeté les informations mensongères et les titres sensationnalistes : « C'est une folie de mentir de cette manière et d'utiliser ce genre de titres juste pour obtenir des vues... »

Malgré son absence de temps de jeu lors des deux derniers matchs de la sélection contre le Guatemala et l'Uruguay, l'arrière central de Guingamp affiche une maturité et une discipline remarquables. En effet, bien qu'il ait été parmi les éléments de l'effectif qui n'ont pas eu l'opportunité de fouler le terrain, il ne se laisse pas abattre. Il explique : « Je ne suis pas déçu, j'accepte les choix qui ont été faits. » Cette attitude reflète sa capacité à rester concentré et professionnel, même lorsqu'il n'a pas encore pu démontrer ses qualités sur le terrain à l'occasion des matchs internationaux. Le joueur montre également une confiance intacte en son potentiel et en son avenir au sein de la sélection : « Mon tour viendra, si Dieu le veut ».

Ces mots traduisent sa détermination à persévérer, à continuer à travailler dur à l'entraînement et à saisir la moindre opportunité qui se présente. Le parcours de Nair illustre parfaitement le chemin souvent difficile des jeunes talents au sein d'une équipe nationale compétitive. Être convoqué à plusieurs reprises est déjà un signe de confiance de la part du staff technique, et le fait qu'il reste discipliné et positif, malgré le manque de minutes de jeu, est un indicateur fort de sa maturité et de son professionnalisme.

Les supporters peuvent donc s'attendre à ce que Souhaib Nair continue à progresser et à se faire une place au sein de l'équipe, démontrant que patience et détermination restent les clés du succès dans le football de haut niveau.

Hakim S.

OM
Gouri signe son 10e but de la saison

Malgré le 10e but cette saison d'Amine Gouri, l'Olympique de Marseille a concédé sa 9e défaite de la saison en championnat en s'inclinant ce dimanche soir sur la pelouse de l'AS Monaco (2-1), en clôture de la 28e journée. Servi par Medina, l'international algérien a réduit le score pour les Olympiens à cinq minutes du terme de la rencontre. En 23 apparitions cette saison toutes compétitions confondues, l'ancien Rennais totalise 10 buts et 4 passes décisives.

Au classement, l'OM cède sa 3e place à Lille et voit son adversaire du jour revenir à sa hauteur en 4e position.

LIGUE 1 MOBILIS (25E JOURNÉE)

La course au podium s'intensifie

Dans un championnat où chaque point pèse désormais lourd, la 25e journée de Ligue 1 Mobilis a rebattu plusieurs cartes. Entre faux pas des prétendants, victoire renversante et inquiétudes avant les échéances africaines, le week-end a confirmé une chose : rien n'est encore joué en haut du classement.

Leader solide avant ce rendez-vous, le MC Alger a chuté sur la pelouse de la JS Saoura (2-1), relançant partiellement la lutte au podium. Pourtant, tout avait bien commencé pour le Doyen. Naïdji a ouvert la marque dès la 16e minute après une interception pleine de lucidité. Compact et discipliné, le MCA semblait maîtriser son sujet face à une formation bécharie pourtant très entreprenante. La JS Saoura n'a toutefois jamais renoncé. Juste avant la pause, Zaâlani a égalisé de la tête sur un coup franc parfaitement exécuté par Mouali (45+1). Le tournant intervient à la 80e minute lorsque Saâdi tente sa chance de loin. Une frappe anodine échappe au gardien Ramdane et termine au fond des filets. Une erreur fatale qui retarde la « Décima » espérée par les Mouloudeens, même si le leader conserve une avance confortable avec 9 points d'avance et deux matchs en moins.

LA JSK MANQUE LE COCHE

À El-Bayadh, la JS Kabylie a laissé vierge une occasion en or dans la course au podium. Opposés à la lanterne rouge, les Canaris espéraient une troisième victoire consécutive. Ils se contentent finalement d'un nul frustrant (1-1). Dès l'entame, les Jaune et Vert ont affiché des lacunes techniques inhabituelles : contrôles approximatifs, passes imprécises et manque de fluidité offensive. Le MCEB aurait même pu ouvrir le score plus tôt, mais Belmioud a raté un penalty à la 8e minute. Les locaux ont fini par concrétiser leur domination grâce à Barkat (29e), profitant d'une erreur défensive partagée entre Belaid et Merbah. Dix minutes plus tard, le capitaine Ryad Boudebouz a remis son équipe sur les rails d'un tir précis. Malgré plusieurs occasions franchies en seconde période, notamment pour Hamidi, Bott et Messaoudi, la JSK a manqué d'efficacité. Ce nul pourrait coûter



PH: DR

cher dans la bataille pour la deuxième place qualificative à la Ligue des champions africaine. Le potentiel existe, mais l'irrégularité demeure le principal adversaire du club kabyle.

L'USMA S'ENFONCE, L'ASO RESPIRE

La situation devient préoccupante pour l'USM Alger. Battus à Chlef (2-1), les Rouge et Noir enchaînent une troisième défaite consécutive en championnat. Pourtant, les Algérois avaient bien entamé la rencontre. Tendeng a ouvert le score après une phase collective bien construite (27e), concrétisant une première période dominée. Mais l'ASO Chlef a su réagir rapidement. Benhouia a égalisé suite à une mauvaise couverture défensive de Abada (36e). Au retour des vestiaires, les changements opérés par Lamine N'Diaye n'ont pas apporté l'impact attendu. Plus entreprenants, les Chelifiens ont obtenu un penalty transformé par Debbari (68e), scellant le sort de la rencontre.

Malgré une réaction tardive, l'USMA n'a jamais réussi à revenir au score. Ce nouveau revers éloigne les Algérois du podium et installe le doute avant leur demi-finale de Coupe de la CAF. À l'inverse, l'ASO réalise une opération capitale dans la lutte pour le maintien.

L'ENTENTE CALE ENCORE

Même constat mitigé pour l'ES Sétif, tenue en échec à domicile par l'ES Ben Aknoun (1-1). Les débats se sont joués dès le premier quart d'heure. Djabout a surpris la défense ententiste en ouvrant la marque (12e), profitant d'une sortie hésitante du gardien Saïdi. Trois minutes plus tard, Boubakeur a remis les pendules à l'heure d'une tête sur corner. Malgré un léger ascendant et plu-

sieurs tentatives signées Toulal, Djahnit ou encore Hamek, les Sétifiens n'ont jamais trouvé la faille. Les changements offensifs d'Amrouche n'ont pas suffi pour forcer la décision. Une nouvelle contre-performance qui freine l'Entente dans sa remontée vers le haut du tableau et accentue la frustration des supporters.

LE CRB ENTRE JOIE ET INQUIÉTUDE

Le CR Belouizdad a vécu un week-end contrasté. Sportivement, les Belouizdadis ont réalisé un véritable festival offensif en écrasant l'ES Mostaganem (7-0) au stade Nelson-Mandela, se relançant ainsi dans la course aux premières places. Mais la soirée a été assombrie par la sortie sur blessure de l'avant-centre Mohamed-Ali Benhamouda. Titulaire, l'attaquant tunisien n'a disputé que vingt minutes avant de s'effondrer, visiblement touché à l'arrière de la cuisse. Un nouveau coup dur pour un joueur tout juste revenu d'une blessure aux ischio-jambiers. Des examens médicaux doivent déterminer la gravité du problème, alors que le CRB s'apprête à disputer une demi-finale cruciale de Coupe de la CAF face au Zamalek.

UN CHAMPIONNAT TOTALEMENT OUVERT

Cette 25e journée confirme l'extrême densité de la Ligue 1 Mobilis. Le MCA reste leader malgré sa défaite, la JS Saoura s'installe comme dauphin ambitieux, tandis que la JSK, le CRB et d'autres poursuivants restent à l'affût. En bas du classement, chaque victoire peut encore changer le destin d'une équipe. À cinq journées de la fin, les certitudes sont rares et la pression maximale. Entre ambitions africaines, course au podium et lutte pour le maintien, le sprint final s'annonce haletant. Reste désormais une question : qui saura garder le cap lorsque la ligne d'arrivée se rapprochera ?

Mohamed Amine Toumiat

Vendredi 3 avril 2026 :
MB Rouissat - Olympique Akbou 1-1
CS Constantine - MC Oran 0-1

Dimanche 5 avril 2026 :
USM Khenchela - Paradou AC 1-0
CR Belouizdad - ES Mostaganem 7-0
ASO Chlef - USM Alger 2-1
ES Sétif - ES Ben Aknoun 1-1
MC El-Bayadh - JS Kabylie 1-1
JS Saoura - MC Alger 2-1

Classement :	Pts	J
1). MC Alger	52	23
2). JS Saoura	43	24
3). O. Akbou	40	23
4). MC Oran	39	24
5). CR Belouizdad	38	22
→). CS Constantine	38	25
7). JS Kabylie	35	23
→). ES Ben Aknoun	35	24
9). USM Khenchela	31	23
→). ASO Chlef	31	25
11). USM Alger	29	22
12). MB Rouissat	28	24
13). ES Sétif	27	24
14). Paradou AC	17	24
→). ES Mostaganem	17	25
16). MC El-Bayadh	15	25

LANCEMENT DU SÉMINAIRE « MA FIFA » À ORAN

Formation des jeunes talents de l'arbitrage

Former aujourd'hui pour mieux arbitrer demain. À Oran, la Fédération algérienne de football poursuit son chantier discret mais essentiel : préparer une nouvelle génération d'arbitres capables d'accompagner l'évolution rapide du football moderne et ses exigences internationales. Le séminaire « MA FIFA », dédié aux jeunes talents de l'arbitrage, a débuté dimanche à Oran sous l'égide de la Fédération algérienne de football (FAF), en partenariat avec la FIFA. Cette initiative s'inscrit dans le programme de formation continue mis en place par l'instance fédérale afin de structurer durablement le corps arbitral national. Prévu jusqu'au 9 avril, ce regroupement constitue une nouvelle étape d'un cycle de formation lancé il y a trois ans. L'objectif est clair : accompagner l'émergence d'arbitres prometteurs capables de répondre aux standards internationaux. Dans un football de plus en plus rapide et médiatisé, la compétence arbitrale devient un facteur déterminant de crédibilité sportive. La cérémonie d'ouverture a été présidée par le directeur national de l'arbitrage, Mehdi Abid Charef. Devant les participants et les instructeurs FIFA présents, il a insisté sur l'importance de ces regroupements techniques pour renforcer les bases pédagogiques, uniformiser les décisions et moderniser l'approche arbitrale en Algérie.

Au total, 38 arbitres participent à ce séminaire, dont quatre femmes, signe d'une ouverture progressive vers une représentation plus équilibrée au sein de l'arbitrage national. Les travaux sont encadrés par l'instructrice technique FIFA N'dah François Tempa et l'instructeur physique FIFA Nasreddine Cherif, chargés d'apporter leur expertise internationale. Le programme alterne séances théoriques et exercices pratiques. Analyse des situations de jeu, gestion de la pression, lecture tactique et communication avec les joueurs figurent parmi les axes de travail. Un test physique est également prévu à l'annexe du stade Miloud Hadefi afin d'évaluer la condition athlétique des arbitres, devenue indispensable au plus haut niveau. À travers ce séminaire, la FAF confirme sa volonté d'anticiper la relève et d'élever le niveau général de l'arbitrage algérien. Dans un environnement footballistique souvent marqué par la contestation des décisions arbitrales, la formation apparaît comme l'outil principal pour restaurer la confiance et professionnaliser davantage la fonction.

Former, encadrer et accompagner : l'arbitrage algérien semble désormais engagé dans une dynamique de reconstruction durable. Reste à savoir si cette nouvelle génération saura transformer cet apprentissage en performances convaincantes sur les terrains.

M. A. T.

EST TUNIS

Boualia incertain face à Mamelodi Sundowns

L'ailier droit algérien de l'ES Tunis, Kouceila Boualia, blessé au mollet, est incertain pour la réception des Sud-Africains de Mamelodi Sundowns, dimanche au stade Hammadi-Agresti de Radès (20h00), pour le compte de la demi-finale (aller) de la Ligue des Champions d'Afrique de football, a annoncé le club tunisois, lundi dans un communiqué. L'Espérance a indiqué que Boualia (25 ans) a passé des examens radiologiques après avoir ressenti des douleurs au niveau du mollet. Il devra subir des examens complémentaires au cours de cette semaine afin de déterminer la date de son retour aux entraînements, précise la même source. L'EST s'est qualifiée pour le dernier carré en éliminant le détenteur de trophées dans cette compétition, Al-Ahly SC du Caire (aller : 1-0, retour : 3-2). Par ailleurs, l'autre international algérien de l'ES Tunis, Youcef Belaili, a repris l'entraînement dimanche après près de cinq mois d'absence, à la suite d'une rupture des ligaments contractée en novembre 2025.

COUPE DU MONDE DE GYMNASTIQUE (BARRES ASYMÉTRIQUES)

Nemour reprend la 1re place mondiale avant le dénouement final

La gymnaste algérienne Kaylia Nemour confirme une nouvelle fois son statut de référence mondiale aux barres asymétriques. En effet, elle a brillamment repris la tête du classement général de la spécialité dans le cadre de la série des Coupes du monde, totalisant désormais 72 points, et ce à une seule étape de la fin de la saison.



Cette performance témoigne de la régularité et de l'excellence technique de la jeune prodige, qui ne cesse d'impressionner sur la scène internationale. Discipline exigeante mêlant puissance, précision et élégance,

les barres asymétriques constituent aujourd'hui le terrain d'expression privilégié de Kaylia Nemour, où elle impose un style à la fois audacieux et maîtrisé.

Au fil des différentes étapes de la Coupe du monde, la gymnaste algérienne a su accumuler des points précieux grâce à des prestations de haut niveau, souvent récompensées par des podiums, voire des victoires. Sa capacité à exé-

cuter des enchaînements complexes avec une grande fluidité lui permet de se démarquer nettement de ses concurrents.

À l'approche de la dernière manche de la saison, tous les regards seront tournés vers elle. Cette ultime compétition s'annonce décisive : il s'agira pour Kaylia Nemour de conserver son avance et de confirmer sa domination sur la discipline. Une consécration finale viendrait couronner une saison exceptionnelle et renforcer encore davantage sa place parmi l'élite mondiale de la gymnastique artistique.

Au-delà des résultats, son parcours inspire toute une génération de jeunes athlètes en Algérie et ailleurs. Par son travail, sa détermination et son talent, Kaylia Nemour incarne l'avenir prometteur de la gymnastique algérienne sur la scène internationale.

H. S.

CHAMPIONNAT NATIONAL MILITAIRE D'ATHLÉTISME
Plus de 190 athlètes en lice à Bechar

Quelque 193 athlètes représentants 22 équipes issus des différents commandements des six (6) Régions militaires et des écoles militaires prennent part, depuis lundi à Bechar, aux compétitions du Championnat national militaire d'athlétisme, dont le coup d'envoi officiel a été donné par l'adjoint du Commandant de la Troisième Région militaire (3e RM). Cette compétition sportive nationale militaire, qui se déroule au complexe sportive de la zone bleue de Bechar, a débuté par des courses éliminatoires du 100 et 400 mètres dames et messieurs et des finales de saut en longueur "Dames" et lancer de poids "Messieurs". L'après-midi sera consacrée aux finales du 1.500, 800 mètres et saut en hauteur. La compétition se poursuivra jusqu'à mercredi, avec au programme d'autres épreuves dans différentes disciplines, à l'instar du lancer de poids, le saut en longueur et des finales des courses des 100, 400, 800 et 1.500 mètres dames et messieurs. Lors de son allocution inaugurale, l'adjoint du Commandant de la Troisième Région militaire (3e RM) a souligné l'importance de la discipline sportive d'athlétisme dans le renforcement de la constitution physique de l'élément militaire, estimant que "l'athlétisme est à la base de tous les sports, car il est complémentaire et allie le physique et le mental". Ce Championnat national militaire est une opportunité pour les participants pour faire montre de leurs aptitudes physiques, mentales et éthiques, et leur culture de la victoire loyale, a-t-il ajouté, appelant les participants à ce Championnat national militaire à faire prévaloir l'esprit sportif et la compétition loyale. Il convient de rappeler que les équipes participantes à cette compétition sont issues, en plus des six (6) RM du pays, des différents commandements et forces de l'Armée Nationale Populaire (ANP), en plus des différentes écoles supérieures.

JOJ-2026 À DAKAR

Qualification historique de Berrached

L'histoire s'écrit parfois en silence, au fil des longueurs et des foulées. En décrochant son billet pour les Jeux Olympiques de la Jeunesse 2026, Saliha Nerdjes Berrached offre au triathlon algérien une première inédite et ouvre une nouvelle page pour la discipline. La triathlète algérienne s'est brillamment qualifiée pour la 4e édition des JOJ, prévue du 31 octobre au 13 novembre prochains à Dakar, au Sénégal, a annoncé lundi la Fédération algérienne de triathlon (FATRI). Il s'agit de la première qualification de l'Algérie dans cette discipline à ce niveau de compétition, un jalon majeur pour un sport encore en développement sur la scène nationale. Cette performance récompense un travail de longue haleine. Le triathlon, qui combine natation, cyclisme et course à pied, exige rigueur et polyvalence. En validant son ticket pour Dakar, Berrached confirme la progression de la jeune école algérienne et place le pays sur la carte d'un sport dominé traditionnellement par les grandes nations européennes et océaniques. Les JOJ-2026 se dérouleront à Dakar, Saly et Diannia-dio, sous le slogan « L'Afrique accueille, Dakar célèbre ». Les organisateurs tablent sur la participation d'environ 2.700 athlètes, engagés dans une vingtaine de disciplines, de l'athlétisme à l'escrime, en passant par la natation, le judo ou encore le rugby à 7. De nouvelles épreuves, dont le breaking, le baseball à 5, le wushu et le triathlon, figurent également au

programme. Créés en 2007 par le Comité international olympique (CIO), les Jeux Olympiques de la Jeunesse s'adressent aux athlètes âgés de 15 à 18 ans. La première édition estivale s'est tenue en 2010 à Singapour.

Depuis, Buenos Aires en 2018 et Gangwon en 2024 ont accueilli les dernières éditions d'été et d'hiver, confirmant l'essor de cette compétition dédiée à la relève mondiale. Pour l'Algérie, la qualification de Berrached dépasse le simple cadre sportif. Elle symbolise l'ambition d'une génération et l'émergence d'une discipline en quête de reconnaissance.

À Dakar, la jeune triathlète ne portera pas seulement un dossard, mais l'espoir de tout un mouvement. L'aventure ne fait que commencer.

M. A. T.

LIGUE DES CHAMPIONS EUROPÉENNE

Le programme des 1/4 de finale-aller

Ce soir à (20h00, heure algérienne)
Real Madrid - Bayern Munich
Sporting CP - Arsenal
- Demain à (20h00, heure algérienne)
Paris SG - Liverpool
FC Barcelone - Atlético de Madrid

SERIE A

L'Inter surclasse l'AS Rome et entrevoit le titre

L'Inter Milan a retrouvé sa "ThuLa", son duo offensif Marcus Thuram-Lautaro Martinez, et a donné une leçon à l'AS Rome 5 à 2 dimanche lors de la 31e journée du Championnat d'Italie, synonyme de neuf points d'avance en tête de la Serie A.

Les Nerazzurri n'avaient plus gagné depuis plus d'un mois (une défaite, deux nuls). Il ne leur a fallu que quelques secondes pour prendre l'avantage grâce à leur capitaine et buteur argentin Lautaro Martinez qui faisait son retour après un mois et demi d'absence sur blessure. La Roma a égalisé à la 40e minute par Gianluca Mancini, l'un des nombreux internationaux italiens sur le terrain dimanche, cinq jours après une nouvelle déroute de la Nazionale, privée du Mondial-2026 par la Bosnie-Herzégovine. Mais l'Inter n'a pas douté longtemps et a repris l'avantage juste avant la pause grâce à une frappe lointaine de



Hakan Calhanoglu (45e+2, 2-1). Au retour des vestiaires, Martinez a définitivement assommé la Roma avec son deuxième but de la soirée, son 16e de la saison (52e, 3-1). Marcus Thuram, auteur auparavant de deux passes décisives, (55e) et Nicolo Barella (63e) ont ajouté leur contribution à ce 23e succès de la saison pour l'Inter qui s'est ainsi rapproché du 21e scudetto de son histoire. "C'était un match important, contre un adversaire direct, pour notre saison, on est entré dans ce match comme il fallait, avec la bonne attitude. Nous sommes heureux, car cette victoire est méritée", a déclaré Martinez sur la plateforme DAZN.

"IL NOUS MONTRE LA VOIE"

"Notre capitaine (Lautaro Martinez) est de retour, s'est réjoui de son côté Thuram. Il nous montre la voie quand c'est difficile et il l'a fait ce soir dès la première minute". Alors qu'il reste sept journées, soit un maximum

de 21 points à empocher l'Inter devance de neuf longueurs l'AC Milan (2e, 63 pts) qui affronte le champion en titre Naples (3e, 62 pts) lundi. Après ce troisième revers en quatre journées, la Roma s'éloigne toujours plus des places qualificatives pour la Ligue des champions: elle est 6e avec 54 points, à trois longueurs de la 4e place, la dernière qualificative pour la C1 occupée par Côme qui a remporté ses cinq dernières matches avant de se rendre à Udine lundi. "Cette soirée a montré qu'on n'était pas au niveau d'une équipe comme l'Inter, mais on n'abdique pas, on a encore sept matches à jouer pour atteindre notre objectif et retrouver la Ligue des champions", a assuré le coach de la Roma Gianpiero Gasperini. En bas de classement, Pise se dirige vers un retour express en 2e division: le club toscane s'est incliné 1 à 0 contre le Torino et accuse, à la dernière place, désormais neuf points de retard sur le 17e, Lecce.

LIGUE 1 FRANÇAISE

Monaco ne s'arrête plus, l'OM n'y arrive plus

La course à la Ligue des champions est totalement relancée: irrésistible, Monaco a enchaîné dimanche une septième victoire d'affilée en championnat en s'imposant 2-1 contre Marseille, qui n'avance plus et chute du podium. Un rapide coup d'oeil au classement suffit à comprendre que la fin de saison sera impitoyable et qu'il y aura forcément du dégât chez les gros. Car dimanche soir, à six journées de la fin, il y a cinq équipes qui se tiennent en trois points entre la 3e place, qui donne tout, et la 7e, qui ne vaut presque rien. C'est désormais Lille qui occupe la très convoitée troisième marche du podium, celle qui mène directement à la Ligue des champions. Un point derrière, Marseille glisse au quatrième rang et a été

rejoint par Monaco (5e), dont l'impressionnante série de victoires s'allonge. Encore une longueur derrière, Lyon est sixième et la septième place est occupée par Rennes qui, à trois points du podium, peut aussi y croire.

C'est donc l'embouteillage mais s'il y a bien un perdant de ces dernières semaines, c'est l'OM, battu coup sur coup par deux rivaux directs, Lille et Monaco. L'équipe de la Principauté, au contraire, est lancée à pleine vitesse vers la ligne d'arrivée et elle a repris 14 (!) points à l'OM en neuf journées. Au passage, les hommes de Sébastien Pocognoli ont fait chuter le Paris SG et Lens avant d'assommer Marseille, qui a vraiment manqué de tranchant dimanche en l'absence de Mason Greenwood, blessé et

suspendu. Avant que tout se décade après la pause, le coup d'envoi du match avait été donné par Usain Bolt. Mais la première période ne s'est pas exactement jouée à 100 à l'heure et personne n'a fait parler la foudre.

HRADECKY DÉCISIF

Jusqu'à la pause, le choc a ainsi été équilibré mais l'on n'a pas vu grand-chose, au-delà des hésitations des deux équipes à se lancer franchement vers l'avant. Dans un premier temps, Monaco a semblé capable de mettre plus de vitesse que son adversaire dans le dernier tiers du terrain, via Aleksandr Golovine ou Maghnes Aklouché, qui a eu deux bonnes opportunités dans le premier quart d'heure (10e et 13e). Mais c'est finalement Marseille qui a été le plus

dangereux, avec plusieurs bonnes situations pour Hamed Traoré, Timothy Weah, Igor Paixao ou Pierre-Emerick Aubameyang. Après le repos en revanche, Monaco s'est installé un peu plus haut et a mis un peu plus d'impact et cela a suffi pour faire chuter cet OM décidément bien fragile.

À la 59e minute, Golovine a ainsi conclu de volée un joli mouvement lancé par Aklouché et prolongé par un bon centre de Jordan Teze (1-0). Derrière, Monaco a tenu grâce à Lukas Hradecki, le très fiable gardien que le club du Rocher a cherché pendant des années. Le Finlandais a ainsi mis en échec Pierre-Emile Højbjerg, Traoré ou Quinten Timber.

Dans la foulée, Monaco a creusé l'écart par Folarin Balogun, buteur d'un lob magnifique après avoir résisté à la course au très tendre CJ Egan-Riley sur l'action (2-0, 74e). Amine Gouiri a fait renaître l'espoir marseillais en marquant à la 85e minute et, en toute fin de match, l'OM a encore été menaçant et Hradecky vigilant, comme sur une tête de Medina, ou chanceux, comme sur une reprise d'Aubameyang déglagée sur sa ligne par Teze. Au bout du compte, Monaco a donc tenu, sans Paul Pogba, présent sur la feuille de match mais qui n'est pas entré. Pour les récompenses de fin de saison, rien n'est joué. Mais entre Monaco qui gagne sans cesse et Marseille qui n'y arrive plus, les dynamiques sont claires.

PAYS-BAS

Le PSV Eindhoven sacré du titre pour la 27e fois de son histoire

Le PSV Eindhoven est devenu dimanche champion des Pays-Bas pour la 27e fois de son histoire, au terme de la 29e journée d'Eredivisie. Vainqueurs samedi du FC Utrecht (4-3), les hommes de Peter Bosz ont profité du faux pas du Feyenoord Rotterdam dimanche à Volendam (0-0) pour être assurés du titre à cinq journées de la fin de la compétition. Avec 23 victoires pour seulement quatre défaites, le PSV, 71 points, a réalisé une campagne lui permettant de posséder 17 unités d'avance sur son dauphin, notamment grâce à une attaque de feu: 82 buts, soit une moyenne de 2,8 buts par match. Le club du Philipsstadion retrouvera donc le théâtre de la Ligue des champions la saison prochaine. Une compétition durant laquelle le PSV a soufflé le chaud et le froid cette saison, échouant à s'extirper de la phase de ligue (28e sur 36) malgré des coups d'éclats comme une victoire 4-1 contre Liverpool à Anfield et un succès sur un score de tennis face à Naples (6-2) l'hiver dernier. Derrière le PSV, Feyenoord mène la danse des autres équipes en quête d'un ticket pour la C1. Le club de Rotterdam (54 points) emmène un peloton composé de NEC Nîmègue (53), du FC Twente (50), de l'Ajax (48) et d'AZ Alkmaar (45).

COUPE D'ANGLETERRE

Leeds sort West Ham et file en demies

Leeds s'est fait très peur mais a finalement arraché le dernier billet pour les demi-finales de la Coupe d'Angleterre aux tirs au but à West Ham (2-2, 4-2 t.a.b.), dimanche. L'équipe de Daniel Farke a dilapidé un avantage de deux buts dans le temps additionnel avant de se rattraper durant la séance de tirs au but grâce notamment à Lucas Perri. Rattrapé dans le temps additionnel, Leeds a serré les dents en prolongation et arraché le dernier billet pour les demi-finales de la Coupe d'Angleterre aux tirs au but à West Ham (2-2, 4-2 t.a.b.), dimanche. L'équipe de Daniel Farke affrontera Chelsea fin avril à Wembley. L'autre demi-finale opposera Manchester City à Southampton, club de deuxième division qui a éliminé Arsenal samedi à la surprise générale. Dimanche, les Whites en ont fait voir de toutes les couleurs à leurs supporters, venus en grand nombre au London Stadium. Un but d'Ao Tanaka (26e) et un penalty de Dominic Calvert-Lewin (75e) ont mis les visiteurs sur une voie royale et poussé les supporters locaux à déserté une partie des travées à l'approche du coup de sifflet final.

Ceux qui sont restés ont assisté à l'impensable: le but de l'espoir signé Mateus Fernandes, à l'affût d'un joli tir du capitaine Jarrod Bowen repoussé par un poteau (90e+3), et celui de l'égalisation par Axel Disasi, d'un pied très haut devant un adversaire (90e+6). La dramaturgie s'est étirée en prolongation avec deux buts de West Ham invalidés pour hors-jeu (92e, 102e), un sauvetage de Tomas Soucek et Alphonse Areola (93e) et la blessure du gardien français, remplacé par l'habituel gardien des moins de 21 ans, Finlay Herrick. Le portier anglais de 20 ans, pour sa première apparition avec l'équipe première, a stoppé le premier tir au but de Leeds, celui de Joël Piroe. Mais Lucas Perri l'a imité dans la foulée face à Bowen, avant de réciter en fin de séance devant Pablo. West Ham, 18e de Premier League, va désormais se concentrer à sa mission maintien avec, dès vendredi, un match à ne pas rater contre Wolverhampton à domicile. En cas de victoire contre la lanterne rouge, il sortirait de la zone rouge, au moins temporairement, et reviendrait à un point seulement de Leeds, quinzième.

Résultats des quarts de finale de la Coupe d'Angleterre:

Samedi 4 avril

Manchester City - Liverpool 4 - 0

Chelsea - Port Vale (D3) 7 - 0

Southampton (D2) - Arsenal 2 - 1

Dimanche 5 avril:

West Ham - Leeds United (+) 2 - 2, t.a.b. 2 - 4

Programme des demi-finales (week-end du 25 avril)

Chelsea - Leeds
Manchester City - Southampton (D2)

L'UA ALERTE SUR L'IMPACT DE LA GUERRE AU MOYEN-ORIENT SUR L'AFRIQUE

L'impératif de « stratégies essentielles » pour renforcer la résilience africaine

Dans une note de politique commune publiée samedi, l'UA, la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique, la Banque africaine de développement et le Programme des Nations unies pour le développement ont averti que plus le conflit durera et plus les perturbations sur les routes maritimes, l'approvisionnement en énergie et en engrais seront graves, plus le risque d'un ralentissement important de la croissance en Afrique sera grand.



La note soulignait l'importance de renforcer la sécurité énergétique, de préserver et de rétablir les marges de manœuvre budgétaires, d'accélérer la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine et d'établir des filets de sécurité financière à travers l'Afrique comme stratégies essentielles pour renforcer la résilience.

Alors que la plupart des pays africains affichent toujours des taux de croissance inférieurs à ceux d'avant la pandémie de COVID-19, la note de synthèse prévoit une perte de croissance de 0,2 point de pourcentage du produit intérieur brut de l'Afrique pour 2026 si le conflit se prolonge au-delà de six mois. Ces organisations ont souligné que le conflit, qui a déjà provoqué un choc commercial, pourrait rapidement se transformer en crise du coût de la vie en raison de la hausse des prix des carburants et des produits alimentaires. L'augmentation des coûts de transport maritime, des primes d'assurance, des pressions sur les taux de change et le res-

serrement des conditions budgétaires pourraient aggraver la crise, les ménages les plus vulnérables étant les plus durement touchés.

«UN CONFLIT PLUS LARGE POURRAIT INTENSIFIER LA CONCURRENCE POUR L'INFLUENCE EN AFRIQUE, LES CONFLITS RÉGIONAUX AU SOUDAN, EN SOMALIE ET EN LIBYE REFLÉTANT DÉJÀ LE SOUTIEN EXTÉRIEUR »

Le Moyen-Orient représente 15,8 % des importations et 10,9 % des exportations de l'Afrique, ce qui souligne les implications critiques de la situation actuelle pour les économies africaines, selon la note de synthèse. Soulignant que le secteur des engrais pourrait avoir des conséquences plus importantes que les chocs pétroliers pour certains pays, la note de synthèse notait que les perturbations de l'approvisionnement en gaz naturel liquéfié du Golfe affecteraient la production d'ammoniac et d'urée, augmentant ainsi les coûts des engrais pendant la période

cruciale des semis, de mars à mai. Elle avertit que ce phénomène exercera une pression à la hausse supplémentaire sur les prix alimentaires et frappera plus durement les ménages vulnérables, avec des conséquences négatives importantes sur la sécurité alimentaire en Afrique. Exprimant son inquiétude quant aux répercussions géopolitiques potentielles qui pourraient remodeler la sécurité de l'Afrique, elle a également averti qu'un conflit plus large pourrait intensifier la concurrence pour l'influence en Afrique, les conflits régionaux au Soudan, en Somalie et en Libye reflétant déjà un soutien extérieur. La note soulignait l'importance de renforcer la sécurité énergétique, de préserver et de rétablir les marges de manœuvre budgétaires, d'accélérer la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine et d'établir des filets de sécurité financière à travers l'Afrique comme stratégies essentielles pour renforcer la résilience.

R. I.

SOUDAN DU SUD

L'ONU alerte sur des centaines de milliers de déplacés

L'ONU alerte sur des centaines de milliers de déplacés au Soudan du Sud au premier trimestre 2026. Dans l'État du Jonglei, 286 000 personnes, majoritairement des femmes et des enfants, ont fui les combats entre forces gouvernementales et milices d'opposition, confrontées à une crise humanitaire dramatique. Le Bureau de coordination des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA) et l'Unicef tirent la sonnette d'alarme. Selon les derniers chiffres publiés le 5 avril, 286 000 personnes ont été chassées de leurs villages dans l'État du Jonglei, région du nord-est frontalière de l'Éthiopie, par les affrontements entre les forces loyales au président Salva Kiir et les milices d'opposition fidèles à Riek Machar. Les tensions sont telles que des célébrations pascales ont même été annulées dans le pays. Mi-mars, l'évacuation de la ville d'Akobo avait déjà provoqué l'exode massif de 100 000 personnes du Jonglei vers l'Éthiopie. Les déplacés, en grande majorité des femmes et des enfants, campent sous les arbres, se nourrissent de feuilles et de

fruits sauvages et font face à une insécurité alimentaire aiguë. L'épidémie de choléra repart à la hausse tandis que vingt-six centres de santé ont été détruits depuis janvier, privant 1,3 million d'habitants d'accès aux soins. Les marchés sont « non fonctionnels » et la réponse humanitaire reste « limitée », note l'OCHA. Cette crise retient très peu l'attention en Europe alors que seuls quelques médias spécialisés s'en font l'écho, à l'image de RFI en France. C'est essentiellement la presse africaine qui évoque ce drame.

L'URGENCE D'UNE TRÊVE RAPIDE POUR PORTER

SECOURS AUX POPULATIONS LES PLUS VULNÉRABLES

Des zones de refuge demeurent inaccessibles. Médecins sans frontières alerte particulièrement sur le sort des 30 000 déplacés de Nyatim, dans le comté de Nyirol : 58 personnes sont mortes ces quatre dernières semaines, certaines en tentant de fuir, d'autres de faim ou de maladie. Des experts indépendants mandatés par l'ONU ont qualifié la situation de « tournant critique », alors que l'institution internationale s'était inquiétée à plusieurs reprises de la situation dans le pays depuis plusieurs mois. Ils

dénoncent les violences sexuelles contre les femmes et les filles, les attaques aveugles contre les civils et les travailleurs humanitaires, ainsi que la destruction de sources d'eau, de maisons, d'hôpitaux, d'écoles et de lieux de culte. « S'ils étaient avérés, ces actes constitueraient de graves violations du droit international humanitaire et pourraient être assimilables à des crimes de guerre », ont-ils averti. Les humanitaires espèrent désormais une trêve rapide pour porter secours aux populations les plus vulnérables.

R. I.

DEPUIS PLUS D'UNE DÉCENNIE

La production pétrolière libyenne atteint son plus haut niveau

La production pétrolière libyenne a atteint environ 1,43 million de barils par jour, le niveau le plus élevé enregistré depuis plus d'une décennie, a annoncé, à Tripoli le président de la Compagnie nationale de pétrole libyenne, Masoud Suleïman. Suleïman a déclaré lors d'une réunion que les recettes des ventes de pétrole pour le mois de février avaient dépassé les 2 milliards de dollars américains et avaient été intégralement transférées au trésor public sans aucune déduction, une première depuis des années. Il a également noté que les approvisionnements nationaux en carburant restent stables malgré les crises mondiales et que les travaux de maintenance sur l'oléoduc d'exportation du champ pétrolier d'Al-Sharara sont terminés, la production étant revenue à son niveau normal. Suleïman a souligné que le maintien et l'augmentation de la production dépendent de la stabilité du réseau électrique et d'une meilleure efficacité de production. Les exportations de pétrole et de gaz constituent la principale source de revenus de la Libye, mais elles ont été perturbées à maintes reprises par les conflits et l'instabilité politique. Le champ pétrolier d'Al-Sharara, le plus grand du pays, est situé à quelque 900 km au sud de la capitale Tripoli, et a une capacité de production de plus de 300 000 barils de pétrole brut par jour.

R. I.

ÉGYPTE

Hausse des tarifs de l'électricité pour les gros consommateurs et les entreprises

Confronté à une aggravation de la crise énergétique et à une forte pression sur ses finances publiques, le gouvernement égyptien a décidé d'augmenter, à partir d'avril, les tarifs de l'électricité pour les ménages à forte consommation ainsi que pour les usagers commerciaux. Les foyers modestes restent, pour l'heure, épargnés par cette mesure. Le ministère égyptien de l'Électricité a annoncé le 4 avril une hausse des prix de l'électricité visant les ménages les plus consommateurs et les entreprises, dans un contexte marqué par la flambée des coûts d'importation de l'énergie liée à la guerre dans la région du Golfe. Cette décision s'inscrit dans une série de mesures adoptées par les autorités pour réduire la consommation énergétique et limiter l'impact budgétaire de la crise sur les finances de l'État. Dans un communiqué, le ministère a précisé que les ménages dont la consommation mensuelle ne dépasse pas 2 000 kilowattheures ne seront pas concernés par la hausse. En revanche, les tranches supérieures verront leurs factures augmenter en moyenne de 16 %. Les tarifs appliqués aux usages commerciaux enregistreront, quant à eux, une hausse moyenne d'environ 20 % sur l'ensemble des catégories. Le gouvernement affirme vouloir préserver l'approvisionnement en électricité des secteurs résidentiel, commercial et industriel, alors que la hausse des cours mondiaux de l'énergie accentue les tensions sur le réseau et sur les comptes publics. Le Premier ministre Mostafa Madbouly avait indiqué en mars que la facture énergétique du pays avait plus que doublé depuis le début du conflit impliquant les États-Unis, Israël et l'Iran. Face à cette situation, l'exécutif a déjà relevé les prix des carburants, augmenté les tarifs des transports publics et ralenti certains projets publics afin d'alléger la pression sur le budget de l'État. Depuis mars, l'Égypte a également engagé des mesures de rationalisation de la consommation, notamment en imposant une fermeture plus précoce de certains établissements commerciaux. Le pays fait déjà face à une situation économique fragile, marquée par un lourd endettement. Les paiements d'intérêts absorbent près de la moitié des dépenses publiques au cours de l'exercice budgétaire en cours, tandis que l'inflation demeure à deux chiffres, après avoir culminé à 38 % en septembre 2023. Cette nouvelle hausse tarifaire illustre la difficulté pour Le Caire de concilier impératifs sociaux, sécurité énergétique et stabilité budgétaire dans un environnement régional particulièrement volatil.

R. I.

LA COUR DES COMPTES SUR LE SECTEUR DE L'AUTOMOBILE EN FRANCE

«La filière continue de s'enfoncer malgré les 18 milliards d'euros injectés depuis 2018»

Malgré 18 milliards d'euros injectés depuis 2018, la filière automobile française continue de s'enfoncer, alerte la Cour des comptes dans un rapport très critique sévère.

Entre empilement de dispositifs, pilotage éclaté et ciblage défailant, les soutiens publics peinent à enrayer le déclin de la production et la transition électrique. Dans un contexte de chute des ventes de véhicules neufs (1,6 million en 2025 contre 2,2 millions en 2019) et de recul historique de la production nationale (-59 % entre 2000 et 2024), la Cour des comptes a publié début avril 2026 un rapport dans lequel elle dénonce une stratégie publique coûteuse et peu efficace, dans un contexte déjà délicat pour l'industrie automobile française. Saisie par le président de la commission des finances du Sénat, la Cour des comptes a scruté les aides à la demande (bonus écologique, prime à la conversion, leasing social) et à l'offre (subventions, France 2030). Près de 9,4 milliards



d'euros ont bénéficié à 2,4 millions de particuliers, auxquels s'ajoutent plus de 8 milliards pour les entreprises.

Pourtant, les résultats restent décevants : les immatriculations de véhicules électriques stagnent, l'objectif de 2 millions d'unités produites en France d'ici 2030 est loin d'être atteint (seulement 180 000 en 2024) et la cible de 40 % d'électriques dans les flottes d'entreprises en 2027 « ne sera vraisemblablement pas atteinte », selon Carine Camby, présidente de la première chambre.

UN EMPILEMENT DE

DISPOSITIFS... SANS STRATÉGIE CLAIRE

La Cour dénonce un « empilement de dispositifs au pilotage éclaté », marqué par un manque de cohérence entre politique industrielle et transition écologique. Les aides à l'achat, souvent complexes et peu prévisibles, profitent encore largement aux ménages les plus aisés : en 2024, 56 % des véhicules électriques subventionnés et 33 % des montants ont bénéficié aux déciles de revenus 6 à 10. De plus, une part importante des aides a soutenu des modèles produits à l'étranger,

limitant leur impact sur l'emploi en France (330 000 salariés, dont 40 000 postes menacés). Le soutien à la filière électrique est largement critiqué et semble surtout profiter aux plus riches, comme le dénoncent des internautes sur le réseau social X après les déclarations de la présidente de l'Assemblée nationale, Yaël Braun-Pivet. Cette dernière défendait début avril « un grand plan de leasing social pour que tout le monde ait des voitures électriques » pour faire face à la hausse des prix du carburant.

UN CONTRAT DE LEASING DE PLUSIEURS CENTAINES D'EUROS PAR MOIS ET EST INACCESSIBLE POUR UNE MAJORITÉ DE FRANÇAIS

La rapporteuse sénatoriale Christine Lavarde a insisté sur la nécessité de recentrer les dispositifs sur les ménages modestes et la classe moyenne, d'abaisser le plafond de prix des véhicules éligibles et de renforcer l'évaluation des aides dès 2026. Face à la concurrence chinoise et au déficit commercial record (-22,5 milliards d'euros en 2024), la filière attend désormais une véritable stratégie nationale et européenne.

R. I.

APRÈS PLUSIEURS ANNÉES D'ARRÊT

L'Inde reprend ses importations de pétrole iranien

L'Inde a relancé ses achats de pétrole iranien après plusieurs années d'arrêt, dans un contexte de tensions au Moyen-Orient. New Delhi a assuré que les transactions se déroulaient sans difficulté, malgré des informations évoquant des problèmes de paiement et des détournements de cargaisons. Dans un contexte de tensions accrues au Moyen-Orient qui perturbent les flux d'approvisionnement énergétique, l'Inde a décidé de reprendre ses importations de pétrole en provenance d'Iran, selon le ministère indien du Pétrole et du Gaz naturel. Les livraisons de brut iranien vers l'Inde avaient été interrompues en 2019 à la suite des sanctions américaines. Depuis

cette date, le pays n'avait plus recours au pétrole iranien. D'après les autorités indiennes, les raffineries nationales ont su garantir leur approvisionnement en pétrole brut, y compris en provenance d'Iran, afin de faire face aux perturbations actuelles. Le ministère a également insisté sur le fait que les transactions se sont déroulées sans difficulté, rejetant les informations évoquant d'éventuels obstacles liés au paiement. Il avait été rapporté que, sur la base de données de la société d'analyse Kpler, citée par Bloomberg, un pétrolier transportant du brut iranien, attendu début avril dans un port indien, aurait finalement changé de destination en raison de complications finan-

cières. Toutefois, comme l'a noté le ministère, dans le commerce maritime, les destinations indiquées dans les documents de transport restent souvent provisoires, et les cargaisons en mer peuvent être redirigées en cours de route en fonction d'arbitrages commerciaux ou de contraintes opérationnelles.

Le 20 mars, l'administration américaine a accordé une suspension temporaire de certaines sanctions visant le pétrole iranien déjà en transit maritime pour une durée de trente jours. Selon la CNN, Washington chercherait à atténuer les effets d'une crise énergétique liée à la guerre avec l'Iran.

R. I.

PUB

مكتب التوثيق للأستاذ/زاوي محمد الكائن بحي 50 مسكن عمارة 04 رقم 05 وعين بسام ولاية البويرة
تأسيس شركة ذات المسؤولية محدودة المسماة التعاونية الفلاحية الواد لكل للتسمين الصناعي والتفريخ
بموجب عقد حرر بمكتبنا بتاريخ (2026/03/30م) والمسجل، تم تأسيس شركة ذات المسؤولية محدودة المسماة ش.ذ.م.م التعاونية الفلاحية الواد لكل للتسمين الصناعي والتفريخ، للمساعدة/عزيز عبد الكريم، مزارعي عامر، مزارعي مصطفى، مزارعي عبد المجيد، مقرها الإجتماعي/محل رقم (01) قرية السد لكل بلدية عين بسام ولاية البويرة، مجموعة ملكية رقم 28 قسم 29، موضوعها/تقديم الخدمات في مجال/420103 استيراد المعدات الموجهة لتربية الطيور والدواجن - 420107 استيراد اللواحق، قطع الغيار والمستهلكات والتجهيزات والمعدات المرتبطة بالفلاحة - 420201 استيراد الحيوانات الحية - 420203 استيراد بيض تفريخ الكناكيت - 420405 استيراد المركبات الجديدة الخاصة بالفلاحة والأشغال الغابية(وكيل)(نشاط منظم)، وكل الأنشطة المتعلقة بمهنة الأنشطة التجارية للسجل التجاري، لاسيما الأنشطة التي سيتم إضافتها مستقبلا عند تحيين المدونة، مدتها (99) سنة،
رأس مالها(70.000.000,00دج) وعين السيد/مزارعي عبد المجيد مسيرا للشركة والسيد/عزيز عبد الكريم نائباً له لمدة غير محدودة. سيتم إيداع نسختين من هذا العقد لدى الفرع المحلي للمركز الوطني للسجل التجاري لولاية البويرة.
للإعلان، الموثق

مكتب التوثيق للأستاذ/زاوي محمد الكائن بحي 50 مسكن عمارة 04 رقم 05 وعين بسام ولاية البويرة
هبة قاعدة تجارية(النشرة الأولى)
بموجب عقد حرر بمكتبنا بتاريخ(2026/04/05م) والمسجل، و هب السيد/ مزدي أحمد إلى السيد/مزدي رشيد/
محل تجاري FONDS DE
COMMERCE معد لنشاط(501111)تجارة بالتجزئة للتغذية العامة(بقالة)، يقع بنهج بوزيان عبد القادر بلدية عين بسام ولاية البويرة، بقيمة قدرها مائتا ألف دينار جزائري(200.000,00دج).
تقدم جميع الاعتراضات إن وجدت إلى مكتب الموثق في الأجل المحددة قانوناً.
سيتم إيداع نسختين من هذا العقد لدى الفرع المحلي للمركز الوطني للسجل التجاري لولاية البويرة.
للإعلان، الموثق

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية : البويرة
مديرية التقنين والشؤون العامة
مصلحة التنظيم العام
قرار رقم 0426 المؤرخ في 09 مارس 2026 ، يتضمن فتح تحقيق عمومي حول عملية إظهار دراسة التأثير على البيئة الخاصة بمشروع وحدة تربية دجاج التسمين unité d'élevage des poules repro chair لغائدة السيد :عبيد داود بالكان السمين الواد لكل قسم 29 مع م رقم 04 بلدية عين بسام
، و باقتراح من السيد مدير التقنين والشؤون العامة بقر: المادة 1 : يعلن فتح تحقيق عمومي حول عملية دراسة التأثير على البيئة الخاصة بمشروع وحدة تربية دجاج التسمين لغائدة السيد :عبيد داود بالكان السمين الواد لكل قسم 29 مع م رقم 04 بلدية عين بسام بالكان السمين الواد لكل قسم 29 مع م رقم 04 بلدية عين بسام
، المادة 2 : يعين السيد: لعجال حكيم مختص في حفظ الصحة للصحة العمومية بمديرية الصحة والسكان محافظاً محققاً وفي حالة تعذر ذلك، يستخلف بالسيد :لوازي سعيد مستشار الضباب بمديرية الشباب والرياضة ، المادة 3 : يعلق هذا القرار بالبلدية المعنية وأماكن موقع المشروع لمدة خمسة عشر يوماً (15) طبقاً للقواعد المعمول بها وينشر في جريتين يوميتين وطنيتين على نفقة صاحب المشروع. المادة 4 : يجري التحقيق بقر بلدية عين بسام لمدة خمسة عشر يوماً (15) ابتداء من تاريخ تعليق قرار فتح التحقيق العمومي بقر البلدية ، المادة 5 : يفتح خلال مدة التحقيق على مستوى البلدية سجل مرقم ومؤشر تسجل فيه ملاحظات واقتراحات المواطنين الموافقين أو الرافضين حول إنجاز هذا المشروع كل يوم حسب مواقيت العمل المعمول بها ما عدا يومي الجمعة والسبت وأيام العطل، المادة 6 : بعد انتهاء المدة المحددة المذكورة في المادة الرابعة (04) أعلاه يرسل المحافظ المحقق ملف التحقيق وسجل الاستمضاء العمومي إلى السيد الوالي- مدير التقنين والشؤون العامة مدياً بوابه النهائي حول المشروع . المادة 7: يكلف السيد : الأمين العام للولاية و السادة : مدير الصحة والسكان مدير البيئة مدير الشباب والرياضة بالنيابة المكلف بتسيير مديرية التقنين والشؤون العامة ، رئيس دائرة عين بسام رئيس المجلس الشعبي لبلدية عين بسام و المحافظين المحققين كل فيما يخصه بتقديف ما جاء في هذا القرار الذي ينشر ضمن مجموعة العقود الإدارية للولاية . عن الوالي / الأمين العام

R. I.

SUR LE DÉVELOPPEMENT DES «HUMAINS NUMÉRIQUES»

La Chine fixe ses lignes rouges

Face à l'essor rapide des «humains numériques», la Chine veut en maîtriser les usages en ligne. Étiquetage obligatoire, restrictions pour les mineurs, encadrement des contenus, la république chinoise met en place un dispositif visant à prévenir les dérives et à garder un contrôle étroit sur ces nouvelles interactions. La Chine entend renforcer son encadrement des technologies émergentes en s'attaquant désormais au développement des « humains numériques », rapporte le New York Post. Le régulateur du cyberspace a présenté un projet de règles destiné à encadrer leur développement en ligne, avec un double impératif : transparence et protection des publics les plus vulnérables. Première exigence : la clarté. Tout contenu mettant en scène un « humain numérique » devra être explicitement signalé. Les autorités entendent ainsi prévenir toute confusion entre réel et virtuel, à mesure que ces figures artificielles gagnent en crédibilité. Le texte cible en priorité les mineurs. Il interdit aux « humains numériques » de proposer des relations virtuelles à caractère intime aux moins de 18 ans et proscrit les services susceptibles d'encourager des comportements addictifs ou trompeurs. L'objectif est de contenir l'influence de ces dispositifs sur un public jugé particulièrement exposé. Par ailleurs, la question des données personnelles fait l'objet d'un encadrement strict. Il serait interdit de reproduire les traits ou l'identité d'une personne sans son accord. De même, l'usage d'« humains numériques » pour contourner les procédures de vérification d'identité est explicitement proscrit. De plus, les contenus portant atteinte à la sécurité nationale, incitant à la subversion, à la sécession ou à la remise en cause de l'unité du pays sont formellement interdits. Les plateformes sont appelées à jouer un rôle actif. Elles devront filtrer les contenus à connotation sexuelle, violente ou discriminatoire, mais aussi intervenir en cas de signaux de détresse psychologique chez les utilisateurs, en orientant vers une assistance appropriée.

R. I.

PRÉVU DU 12 AU 14 MAI À LONDRES AU ROYAUME-UNI

Des pays annoncent le boycott du Sommet Africa Energies

Après le Mozambique pour ne citer que ce pays, le Ghana a annoncé le boycott du sommet Africa Energies prévu du 12 au 14 mai à Londres, sans manquer de dénoncer « l'exclusion des acteurs africains par l'organisateur britannique Frontier Energy Network ». Le mouvement gagne du terrain parmi les pays producteurs de pétrole du continent. Le Boycott du sommet Africa Energies prévu du 12 au 14 mai à Londres. Accra dénonce l'exclusion des acteurs africains par l'organisateur britannique Frontier Energy Network. Le mouvement gagne du terrain parmi les pays producteurs de pétrole du continent.

R. I.

TLEMCCEN / "LA BLOUSA ENTRE PATRIMOINE ET MUTATION CONTEMPORAINE"

Colloque sur le costume féminin dans l'Ouest algérien ce mardi

Le thème " Le costume féminin dans l'Ouest algérien : La Blousa entre patrimoine et mutation contemporaine " sera au cœur d'un Colloque national qui se tiendra, ce mardi à Tlemcen, organisé par le Centre d'interprétation à caractère muséal du costume traditionnel algérien et des pratiques populaires, dans le cadre de la célébration des fêtes et des occasions islamiques, a-t-on appris, dimanche, auprès des organisateurs.

Cette rencontre, qui réunira un panel d'enseignants universitaires, de chercheurs et d'artisans, vise à faire connaître la Blousa en tant que l'un des symboles culturels et sociaux les plus emblématiques de la région de l'Ouest algérien. Elle ambitionne également de mettre en valeur son rôle dans la préservation de l'identité nationale et de documenter ce patrimoi-



PH: DR

ne à travers des études académiques et des recherches scientifiques portant sur ses dimensions historiques, artistiques et sociales, renforçant ainsi sa valeur en tant que patrimoine matériel et immatériel.

L'événement a aussi pour objectif de mettre en lumière le rôle économique et social de la confection de la Blousa, en soutenant les artisans et en valorisant leurs efforts dans la préservation de cet art traditionnel, tout en soulignant sa contribution au développement local. Il constituera également un espace de dialogue et d'échange entre chercheurs, enseignants, institutions et associations culturelles afin de renforcer la coopération et de développer les mécanismes de sauvegarde de ce patrimoine.

A cette occasion, une série de conférences est prévue, notamment " Le patrimoine algérien, mosaïque civilisationnelle et culturelle : la Blousa de l'Ouest algérien, étude patrimoniale ", " Les racines historiques de la Blousa ", " La Blousa comme miroir de l'identité cultu-

relle ", " L'artisanat et l'économie créative " et " La Blousa entre authenticité, renouveau et documentation numérique ". Ce Colloque s'inscrit dans le cadre des efforts nationaux et des recommandations du ministère de la Culture et des Arts visant à renforcer la sensibilisation à l'importance du patrimoine culturel et à son rôle dans la préservation de l'identité nationale, ainsi qu'à soutenir le développement culturel et social.

Il ambitionne également de consacrer la Blousa comme symbole artistique et culturel reflétant l'authenticité et l'esprit de la société algérienne dans l'Ouest du pays, selon la fiche technique de la manifestation. A noter que le ministère de la Culture et des Arts a déposé, récemment, un dossier intitulé " L'art de la Blousa et son ornementation dans le Grand Ouest algérien : connaissances, savoir-faire et rituels " auprès de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), en vue de son inscription sur les listes du patrimoine mondial.

ÉGYPTE ANTIQUE Découverte de milliers de témoignages écrits

Un coup d'œil inédit sur « l'histoire sociale et économique de l'Égypte à travers les âges », se félicite dans un communiqué le ministère du Tourisme et des Antiquités du pays. Le 12 mars, une mission archéologique germano-égyptienne a fait part de la découverte de 13 000 nouveaux fragments de tessons de poterie servant à la pratique de l'écriture, aussi appelés ostraca, sur le site d'Athribis. « Nous avons trouvé des listes relatives aux impôts et à des livraisons, des courtes notes sur les activités quotidiennes, des exercices scolaires, des textes religieux et des certificats sacerdotaux attestant de la qualité des animaux sacrificiels. C'est ce mélange qui rend la découverte si précieuse », s'enthousiasme le professeur Christian Leitz, de l'Université de Tübingen, qui codirige la mission avec Mohamed Abdelbadia, du Conseil suprême des Antiquités égyptiennes. Les spécialistes épluchent depuis 2003 l'extraordinaire collection qu'abrite ce site antique de Haute Égypte, le sud du pays.

D'AUTRES DÉCOUVERTES À VENIR

Les ostraca sont rédigés en égyptien démotique, écriture simplifiée souvent utilisée par l'administration, mais aussi en grec, en arabe ou en copte, selon les époques. Les textes les plus anciens datent du III^e siècle avant J.-C., les derniers du XI^e siècle de notre ère. Parmi les curiosités, un ostraca sert de support à une conversation scolaire en grec dont la traduction pourrait être la suivante : « Je t'ai écrit. Tu ne m'as pas écrit. Je te l'ai dit. Tu ne me l'as pas dit (...) » L'université de Tübingen note également la présence d'horoscopes, des prédictions de naissance fondées sur l'astronomie et l'astrologie antiques. D'après Sciences et Avenir, certains tessons décrivent aussi des tâches quotidiennes comme « aller chercher de la pierre pour le scribe » ou « faire des offrandes au dieu ». « Le nombre élevé et toujours croissant d'objets est encourageant, mais il nous pose également des défis », renseigne Christian Leitz, qui évoque la lente opération de numérisation des plus de 40 000 tessons. Son équipe n'est pas plus au bout de ses peines. Ni de ses surprises. « Nous nous attendons à trouver beaucoup plus d'ostraca », assure le professeur. Situé à 200 kilomètres de Louxor et une dizaine du Nil, Athribis abrite les vestiges de l'un des plus grands temples égyptiens de l'époque ptolémaïque.

CINEMA

Programme de la semaine

Salle Ibn Khaldoun (Alger)

- **Mardi 7 avril 2026**

13h00 : Ahmed Bey

15h30 : Super Mario Galaxy, le film

18h00 : Zighoud Youcef

- **Mercredi 8 avril 2026**

13h00 : The Drama VOSTFR

15h00 : Zighoud Youcef

19h00 : Roqua

- **Jedi 9 avril 2026**

13h00 : They Will Kill You

15h30 : Ahmed Bey

18h00 : The Drama

Salle Ibn Zeydoun (Riadh El Feth-El Madania)

- **Mardi 7 avril 2026**

13h00 : Super Mario Galaxy, le film

15h00 : Super Mario Galaxy, le film

18h00 : Zighoud Youcef

- **Mercredi 8 avril 2026**

13h00 : REMINDERS OF HIM VOSTARB

15h00 : They Will Kill You

19h00 : Zighoud Youcef

- **Jedi 9 avril 2026**

13h00 : The Drama

15h00 : Zighoud Youcef

18h00 : Scream 7

20h30 : Ahmed Bey

Grand Ciné (Az Mall - Oran)

- **Mardi 7 avril 2026**

11h00 : Ahmed Bey (Salle César)

11h45 : Scream 7 VO (Salle Odyssée)

13h45 : Scarlet & Eternity

16h00 : Super Mario Galaxy, le film

- **Mercredi 8 avril 2026**

15h45 : Zighoud Youcef

18h30 : REMINDERS OF HIM VO

20h45 : Super Mario Galaxy, le film (Salle Odyssée)

20h45 : They Will Kill You (Salle César)

- **Jedi 9 avril 2026**

11h00 : Ahmed Bey (Salle César)

11h00 : Zighoud Youcef (Salle Odyssée)

14h30 : REMINDERS OF HIM

18h45 : Super Mario Galaxy, le film

20h45 : They Will Kill You (Salle César)

20h45 : Scream 7 VO (Salle Odyssée)

Prix des billets : 600 DA film d'animation et 800 DA autres films

DÉCOUVERT ENTRE DEUX PAGES D'UN LIVRE

Un rare brouillon de Bob Dylan aux enchères

Une maison britannique proposera le 21 avril l'ébauche dactylographiée de l'm Not There, une chanson des années 1960 longtemps restée mystérieuse.

Le brouillon a dormi entre deux pages probablement pendant des décennies. Une maison de vente aux enchères britannique, Omega Auctions, propose à la vente un document de travail original de Bob Dylan redécouvert récemment : les paroles de l'm Not There, dactylographiées dans les années 1960.

Selon Omega Auctions, ce document que l'on connaissait à travers une copie s'est longtemps caché dans un ouvrage du poète Allen Ginsberg. Une édition originale d'Angkor Wat de 1969. L'exemplaire appartenait à Sally Grossman, épouse de l'ex-impresario de Bob Dylan, qui apparaît sur la pochette de l'album Bringing It All Back Home. On n'ignore comment la feuille s'est retrouvée entre ces pages. La

proximité entre Allen Ginsberg (1926-1997) et Bob Dylan, elle, est bien connue.

UNE CHANSON DÉVOILÉE EN 2007

La figure de proue de la « Beat Generation » a exercé une influence sur le chanteur et futur prix Nobel de littérature, qui s'est essayé sur ses conseils à l'écriture automatique. Les deux hommes se sont notamment fréquentés dans les années 1960.

C'est à cette époque que la chanson l'm Not There a été enregistrée. Quand, à la suite d'un accident de moto en juillet 1966, Bob Dylan, dans la vingtaine, s'écarte de la scène et compose avec des musiciens dans une maison à la campagne, située dans l'État de New York.

La chanson, qui ne fait pas partie de ceux publiés en 1975 sur l'album The Basement Tapes (1975), a été dévoilée en 2007 dans la bande originale du film de Todd Haynes l'm

Not There, long-métrage biographique expérimental. Jusque-là seuls des enregistrements pirates circulaient. Ce document renseigne sur le processus de création du musicien, parti à la recherche de la bonne métrique. Les paroles du brouillon diffèrent de celles qui seront enregistrées.

« She's a lone-hearted miss » (« c'est une demoiselle solitaire ») devient « she's a lone-hearted mystic » (« c'est une mystique solitaire »). « All day just reading her book » (« toute la journée à lire son livre ») devient « And she daily saloonin' » (« Et elle passait chaque journée au bar »).

PAGES MANUSCRITES DE MICHAEL JACKSON

Estimé entre 20 000 et 40 000 livres (entre 23 000 et 46 000 euros environ), le brouillon de cette chanson poétique, voire cryptée, représente l'un des lots phares de la vente prévue le 21 avril, où

passeront également à l'encan des synthétiseurs, jukebox et pochettes dédiées par U2 et les Rolling Stones. L'autre pièce maîtresse ? Deux pages sur lesquelles Michael Jackson a reproduit les paroles de Black or White. Estimation entre 20 000 et 30 000 livres (entre 23 000 et 34 000 euros environ).

La maison de vente, spécialisée dans la vente de vinyles et d'objets liés à l'histoire de la musique, peut-elle espérer une percée pour l'ébauche de Bob Dylan ?

En 2025, les premiers jets de Mr Tambourine Man, hit sorti en 1965, ont été vendus à 508 000 dollars aux enchères.

Lors de la même vente, une veste en jean fantaisiste s'est envolée à 25 400 dollars (environ 22 000 euros). Elle a été vue depuis sur les épaules de Timothée Chalamet. L'interprète de Bob Dylan dans le récent biopic Un parfait inconnu s'est peut-être offert une relique du poète folk.

Recette du jour



COUSCOUS BELBOULA

Ingrédients (pour 6 à 8 personnes):

Sauce

- 300g de viande de bœuf
- 2 c à s d'huile d'olive
- 1 c à c de beurre rance (Smen)
- 2 c à c de sel
- 2 c à c de poivre
- ½ c à c de gingembre
- Une pointe de safran
- 2 gros oignons ciselés
- 3l d'eau

Couscous

- 1kg de couscous d'orge (Belboula)
 - 6 c à s d'huile d'olive
 - 1l 600ml d'eau
 - 3 c à c de sel
 - 10g de beurre
- Légumes :
- 1Kg à 1kg 500g de légumes variés épluchés et coupés

(Carottes, navets, choux, courgettes, fèves)

- 2 tomates épépinées et coupées
- 1 gros oignon émincé
- 1 c à s de coriandre hachée
- 1 c à c de sel
- ½ c à c de poivre
- ¼ de c à c de gingembre
- 1 pointe de safran

ETAPES

- 1/ Préparer la sauce comme expliqué dans la recette du couscous aux légumes.
 - 2/ Cuire le couscous à la vapeur en selon les étapes suivantes :
- 1ère cuisson à la vapeur : Placer le couscous dans une grande terrine, ajouter 2 c à s d'huile et bien mélanger. Arroser le couscous avec 400ml d'eau et mélanger

entre les deux mains afin que les graines de couscous s'imbibent du liquide. Huiler le récipient supérieur de couscoussier et le remplir de couscous. A ébullition de la sauce, le placer sur la marmite et laisser cuire en comptant ½ heure après la sortie de la vapeur. Retirer le couscous.

2ème cuisson à la vapeur : Disposer le couscous dans la grande terrine et le mouiller avec 800ml d'eau mélangée avec le sel, prendre soin de bien séparer les graines en frottant le couscous entre les deux mains. Ajouter 2 c à s d'huile et mélanger, remplir le récipient supérieur du couscoussier de couscous et le placer une deuxième fois sur la marmite. ¼ d'heure après la sortie de la vapeur, retirer le

couscous.

3ème cuisson à la vapeur : Disposer le couscous dans la grande terrine et l'asperger de 400ml d'eau, remplir le récipient supérieur du couscoussier de couscous et le placer sur la marmite. Dès que la vapeur monte, retirer le couscous et l'enduire de 2 c à s d'huile d'olive et de 10g de beurre.

3/ Dresser le couscous en dôme sur un grand plat de service, creuser une petite fontaine au centre, y disposer la viande. Recouvrir de légumes et de sauce, décorer le pourtour de légumes. Présentez le couscous en l'accompagnant de sauce dressée dans des bols.

Gâteau du Jour

BRIOCHES ROULÉES AU CHOCOLAT

Ingrédients

Pour la pâte à brioche :

- 350 g de farine (dans l'idéal : farine T45)
 - 65 g de sucre en poudre
 - 3,5 g de levure de boulanger déshydratée instantanée
 - 2 œufs moyens
 - 80 ml d'eau
 - 1/3 de cuillère à café de sel
 - 100 g de beurre doux en morceaux
- Garniture :
- 130 g de chocolat noir fondu
 - 120 g de beurre doux fondu
 - 50 g de sucre glace
 - 30 g de cacao en poudre non sucré
 - 100 g de noix
- Dorure :
- 1 jaune d'œuf

Pâte à brioche

1. La veille, commencez par préparer la pâte à brioche. Pour cela, placez la farine, le sucre et la levure de boulanger instantanée dans la cuve de votre robot. Attention, il ne faut pas que la levure et le sucre se touchent pour ne pas tuer la levure.
2. Avec le crochet, pétrissez pendant 1 minute, à vitesse lente. Ajoutez les œufs en augmentant la vitesse petit à petit, jusqu'à arriver à vitesse moyenne.
3. Ajoutez l'eau et le sel, puis le beurre en morceaux petit à petit. Laissez pétrir encore 10



minutes au moins. Il faut que la pâte se décolle de la cuve de votre robot.

4. Recouvrez d'un linge propre et laissez pousser 1h30 à température ambiante. S'il fait frais chez vous, placez la cuve près d'un chauffage.
5. Quand la pâte a doublé de volume, sortez-la de la cuve et dégazez, c'est-à-dire enlevez le gaz en appuyant dessus avec vos poings. Reformez une boule et placez la pâte à brioche au réfrigérateur pour la nuit.

Garniture au chocolat et noix

1. Le lendemain, préparez la garniture en faisant fondre ensemble le chocolat et le beurre. Ajoutez le cacao et le sucre glace et mélangez jusqu'à ce que la pâte soit homogène.
2. Faites griller les noix concassées à la poêle afin de les torréfier. Il faut 5 minutes environ, sur feu moyen.
3. Étalez la pâte sur un plan de travail fariné en un rectangle de 20 x 30 cm environ.
4. Recouvrez avec la garniture au chocolat, en étalant avec une spatule.
5. Répartissez les noix.
6. Repliez la pâte sur elle-même en formant un boudin. Il faut rouler de façon



à ce que le boudin fasse 30 cm de long environ.

7. Coupez le boudins en 8 morceaux égaux.
8. Disposez les morceaux dans un petit plat à gratin.
9. Couvrez d'un torchon propre et laissez pousser 1 h 30.
10. Préchauffez le four à 180°C.
11. Dorez avec un jaune d'œuf.
12. Enfourez les chocolate rolls 18 minutes.

Conseil du jour

MATINS SEREINS AVEC LES ENFANTS : 7 CONSEILS POUR ARRIVER À L'HEURE

- 1) Les matins sereins, ça commence au moment du coucher
- 2) Pour être plus zen, il faut être dans l'anticipation
- 3) Des enfants autonomes pour des matins plus sereins
- 4) Apprenez à gérer le temps comme il faut
- 5) Des matins plus sereins en passant en mode jeu
- 6) Adoptez le bon état d'esprit pour des matins sereins
- 7) Faites attention aux écrans qui ne sont pas forcément des alliés

Le saviez-vous ?



La natation travaille l'ensemble des muscles efficacement et sans douleur. En effet, le corps flotte à 80% dans l'eau, les mouvements sont plus faciles à exécuter et la résistance créée par l'eau permet un meilleur recrutement musculaire.

les différentes techniques de nage

Bon à savoir ! SUCRE DE DATTES

Il contient également des minéraux essentiels comme le potassium, le magnésium, et le fer, soutenant une bonne santé cardiovasculaire et osseuse. Avec un indice glycémique plus bas que le sucre blanc, le sucre de dattes est une alternative plus saine pour ceux qui surveillent leur consommation de sucre.

Astuce du jour:

5 MÉTHODES INFALIBLES POUR SUPPRIMER LE CALCAIRE

- Dans la salle de bain
- _ Pulvérisez le vinaigre blanc sur les surfaces à traiter.
 - _ Laissez agir 15 minutes.
 - _ Rincez à l'eau et essuyez avec un chiffon microfibre.

CITATION DU JOUR

« Apprends les règles comme un professionnel afin de pouvoir les briser comme un artiste. »

Le Courrier d'Algérie

Quotidien national d'information
Édité par l'Eurl Millénum Presse

Siège social :

Maison de la presse Kouba - Alger

R.C. : N° 01 B 00 151 30

Compte bancaire :

BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant :

Ahmed TOUMIAT

Administration-publicité :

Tél. / Fax. : 023 70 94 27

Rédaction :

Tél. : 023 70 94 35

023 70 94 22

023 70 94 30

023 70 94 31

Fax. : 023 70 94 26

Composition :

PAO Le Courrier d'Algérie

« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER

A : l'Entreprise Nationale de communication, d'Édition et de Publicité »

Agence ANEP : 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : 020-05-20-91 / 020-05-10-42

Fax : 020-05-11-48/020-05-13-45 / 020-05-13-77

E-mail : agence.regie@anep.com.dz

programmation.regie@anep.com.dz

agence.oran@anep.com.dz

agence.annaba@anep.com.dz

agence.ouargla@anep.com.dz

agence.constantine@anep.com.dz

Impression :

- Centre : SIA - Est : SIE

- Ouest : SIO

Nos bureaux régionaux

Tizi Ouzou :

3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine

Tél. / Fax. : 026 20 20 66

Oran :

6, avenue Khedim Mustapha

Tél. / Fax. : 041 39 45 73

Bouira :

Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble Kheerouf - Bouira. Tél. / Fax. : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles :
lecourrierdalgerie@yahoo.fr
redaction_courrier@yahoo.fr

Les courses en direct



HIPPODROME KAID AHMED - TIARET
MARDI 7 AVRIL 2026 - PRIX : MAGHRABIA - PS.AR.NEE
DISTANCE : 1 300 M - DOTATION : 350.000 DA - DÉPART : 16H00
QUARTÉ - QUINTÉ

Go d'Hem a tout pour plaire

Ils seront douze coursiers de race arabe pure, à se ranger sous les ordres du juge de départ ce samedi à l'hippodrome Kaid Ahmed de Tiaret, dans le prix Maghrabia qui servira de support au deux paris PMU quarté et quinté, une épreuve de qualité modeste réservée aux coursiers de 4 ans et plus, qui n'ont pas totalisé la somme de 51 000 DA en gains et places depuis le 1er octobre 2025, et si l'on régère à la qualité des concurrents engagés où se côtoient des coursiers qui n'ont rien réalisé de probant durant ce meeting et même le précédent, mais certains possèdent quelques arguments pour venir terminer dans la bonne combinaison, mais attention le profil du parcours du jour 1300 mètres ; nous a toujours donné des arrivées explosives, et nous vous rappelons aussi que la catégorie modeste de ces coursiers, nous a toujours donné des arrivées explosives au sprint final, il faudra à cet effet prendre en compte divers paramètres à savoir la forme présente de chaque concurrent. Pour ma part, j'accorderai la primauté au mâle alezan de 7 ans Go d'Hem, qui vient de reprendre les compétitions après un long arrêt, ainsi que les deux femelles Ishraq El Mesk et Ritej El Mesk deux coursiers de qualité reconnue, mais ce n'est pas pour autant que les faveurs du pronostic se limiteront à ces trois coursiers car d'autres en embuscade peuvent venir déjouer le jeu le plus établi, dans cette épreuve. Et à la fin je vous conseille de vous pencher vers les pros jockeys et entraîneurs les plus en forme actuellement.

LES PARTANTS AU CRIBLE

1. ISHRAQ EL MESK. Cette alezane de 6 ans vient de reprendre les courses après un arrêt de plus de 8 mois, cette fois, elle constituera une base sérieuse dans cette épreuve.

2. GO D'HEM. Un revenant ce magnifique galopeur a refait surface au mois de mars, cependant vu la composante

PROPRIÉTAIRES	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS	CDS	ENTRAÎNEURS
AH. FEGHOULI	1	ISHRAQ EL MESK	YS. BADAOUI	56	3	YS. BADAOUI
MZ. METIDJI	2	GO D'HEM	JJ: AEK.DJELLOULI	55	12	H. DJELLOULI
M. ASLI	3	JOUHAINA	AZ. ATHMANA	55	2	PROPRIÉTAIRE
F. METIDJI	4	JAZZE DE SERSOU	F. ABDI	55	5	H. DJELLOULI
M. DJELLOULI	5	RITEJ EL MESK	K. HAOUA	54	7	H. DJELLOULI
F. METIDJI	6	INITIAL	W. HAMOUL	54	10	H. FATMI
MZ. METIDJI	7	GOAL D'HEM	JJ: KH.BENKHATTO	54	6	K.ASLI
K. BELARBI	8	FASSY	AP: F. BOUBEKEUR	53	4	S. ROUANE
H. METIDJI	9	JORIX	HO. EL FERTAS	53	11	H. DJELLOULI
HARAS DU MEHAR	10	BISKA M'HARECHE	JJ: KR.BOUBEKEUR	53	1	PROPRIÉTAIRE
HARAS EL MESK	11	HADIL EL MESK	HA. EL FERTAS	52	9	YS. BADAOUI
F. METIDJI	12	JIANNA	AP : IB. BIZ	52	8	H. FATMI

ce mâle alezan jouera les premiers rôles.

3. JOUHAINA. Rien de probant à son actif.

4. JAZZE DE SERSOU. Manque visiblement de métier.

5. RITEJ EL MESK. Elle a réalisé de très belles opérations, cette ancienne coursière du Caroubier, bien placée cette fois pour chercher la victoire.

6. INITIAL. Ce n'est pas un modèle de régularité mais cette femelle grise qui n'est pas dépourvue de moyens, devra sortir le grand jeu, car cette fois, est entre les mains d'un crack jockey.

7. GOAL D'HEM. Barré en théorie
8. FASSY. Cette jeune femelle, vient de terminer en tête des battus lors de sa dernière course et vu le lot des chevaux engagés cette protégée de l'excellent entraîneur S. Rouane, peut venir chambouler l'arrivée.

9. JORIX. Seulement deux tentatives à son crédit, le manque d'expérience, il ne sera pas dans la facilité.

10. BISKA M'HARECHE. Cette vieille coursière de 12 ans, qui vient d'être classée 7ème sur la même distance du jour dans un lot de chevaux plus robuste, elle peut venir créer un grand exploit.

11. HADIL EL MESK. Restant sur de mauvaises performances, cette jument de 9 ans qui change souvent de jockey risque encore une fois de subir le même sort.

12. JIANNA. C'est une jeune coursière de qualité reconnue, sauf que cette fois est pilotée par un jockey manquant d'expérience.

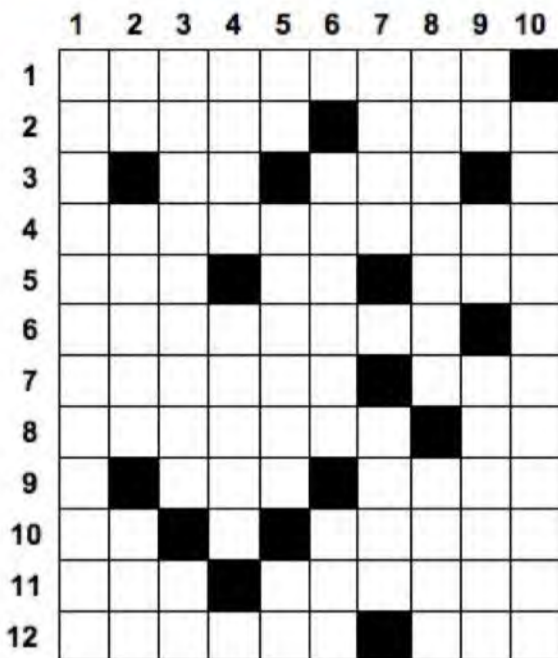
DANS LE CREUX DE L'OREILLE MON PRONOSTIC

**5. RITEJ EL MESK - 2. GO D'HEM - 1. ISHRAQ EL MESK
- 8. FASSY - 6. INITIAL**

LES CHANCES

12. JIANNA - 10. BISKA M'HARECHE

Mots croisés



HORIZONTALEMENT

1 - Bravache - 2 - Interurbain - Annonce - 3 - Meurt en décembre - Mèche rebelle - 4 - Amateur - 5 - Époque - Double voyelle - Allée (de d à g) - 6 - Préparée secrètement - 7 - Poème épique de Virgile - Piquant - 8 - Exténuées - Titane - 9 - Cheville - Risques - 10 - Réfléchi - Partie avant d'un navire - 11 - Descendit - Infirme - 12 - Stades - Chose Latine.

VERTICALEMENT

1 - Équilibriste - 2 - À la mode - Principe odorant de la racine d'iris - Forme d'avoir - 3 - Échelonnement - Fleuve français - 4 - Guide du cavalier - Canard - 5 - Argon - Tirée - Réfléchi - 6 - Sans chef - Sanie - 7 - Racla - Destin - 8 - Ivres - Après-dîner - 9 - Note - Pronom - Chaume - 10 - Pasteurisées.

Mots fléchés

Opposé	Patriarche biblique	Administrer	Note	Volcan sicilien
Désordonné	Clama	Appeler	Chef éthiopien	Règle
Tirera du néant			Inconnu	
Croyance		Fera du tort	Crochets	
		Geôle		
Dresser			Samarium	Désignés
Travaux pratiques			Étoffe	
	Métal précieux		Éculée	
	Convien-dra			
Condiment		Grison		Boissons gazeuses
Foyers		Pure		
		Originare		
		En crise		
De biais		Bradype	Talent	Difficulté
Anti-moine				Jubilé
	Iridium	Chamois		Sélénium
		Ouvrier		
Fauve			Abers	
Crotale				
				Réfléchi

Mots masqués

Cette grille masque tous les mots de la liste. Rayez ces mots dans tous les sens, de haut en bas, de bas en haut, de gauche à droite et de droite à gauche, horizontalement, verticalement ou diagonalement. Les lettres restantes vous donneront la solution qui correspond à la définition suivante :

Chamois des Pyrénées (5 lettres)

E	E	U	G	N	A	R	A	H	R	T	E	R	S	E	C	N	I
E	T	E	R	T	U	O	L	E	E	R	E	Y	M	O	O	N	F
R	E	T	D	E	N	T	I	U	U	V	S	Y	M	T	C	I	M
R	T	D	E	I	S	N	Q	T	E	T	N	I	O	O	L	E	I
U	N	E	N	V	E	N	N	R	E	O	T	R	H	A	E	T	C
O	E	S	E	A	A	E	S	M	N	I	I	E	M	S	T	N	R
B	M	I	S	B	V	N	E	A	A	E	R	E	N	I	E	I	O
E	E	T	I	A	C	A	D	L	T	E	N	N	O	O	I	O	B
U	N	N	R	S	F	O	L	E	N	T	E	O	N	E	D	E	E
Q	R	A	G	R	U	S	R	T	E	A	R	I	G	G	E	H	L
I	A	H	I	T	E	E	T	R	O	P	V	N	I	R	I	C	L
T	G	M	E	R	R	R	E	I	O	R	I	U	U	U	S	O	E
S	E	U	R	D	G	A	N	T	E	S	I	T	Q	O	I	R	U
U	X	E	N	N	I	L	U	O	M	R	I	E	A	B	A	P	T
O	E	E	T	O	G	O	R	T	S	O	C	O	N	P	S	E	N
C	T	L	I	S	T	E	E	L	U	E	M	E	N	T	H	R	E
A	N	O	I	T	R	O	P	T	N	E	R	E	H	N	I	E	V
D	E	T	I	L	A	U	Q	T	N	A	L	E	T	N	A	P	E

N. B. : une même lettre peut servir plusieurs fois

ACOUSTIQUE - ANONYME - AVENTURE - BANQUET - BOURGEOIS - BOURRE - COMITAL - CORROSION - DENT - DIETE - DOUTEUX - EPITAPHE - EVENTUELLE - FILAMENT - FRIME - GANT - GARNEMENT - GRISE - HANTISE - HARANGUE - INCOHERENT - INHERENT - LAVANDE - LISTE - LOUTRE - MEULE - MICROBE - MOULIN - NAVETTE - NERVI - NOTORIETE - OINTE - ORIENT - OSTROGOT - PANTELANT - PORTION - QUALITE - QUIGNON - REINE - REPROCHE - REVERS - SAISIE - SUEE - SYSTEME - TENDRE - TIERCE - UNION.

Solutions du précédent numéro

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT :

1. Courtières - 2. Outarde - Ga - 3. Nie - Oi - Roi - 4. Cs - Étole - 5. Item - Lacet - 6. Lit - Rebut - 7. It - Recelés - 8. Aire - Tu - Il - 9. Entériné - 10 - Ut - Dé - Sots - 11. Las - Tl - Net - 12. Entrées - Se.

VERTICALEMENT :

1- Conciliabule - 2. Ouistiti - Tan - 3 - Ute - Et - Ré - St - 4. Ra - E.M - Rend - 5. Trot - Rê - Tête - 6. Idiote - Le - 7. EE - Labeurs - 8. Recul - Ion - 9. Ego - Éteintes - 10. Saint - Sieste.

MOTS FLÉCHÉS

HORIZONTALEMENT :

Éteintes - Traits - La - Bien - Gel - Tentes - Mas - Malles - Néron - Est - Étroites - Rusés - OI - Réel - Sotte - Tees - Niée - Rasées - Res.

VERTICALEMENT :

Attirant - Éta - Ère - Serrées - Liant - Roulée - Ni - Émois - Se - Attenantes - Es - Tl - Eson - As - Gelés - Tir - Lésés - Ôtée - Étal - Striées.

MOTS MASQUÉS PARTURITION

Un navire turc a franchi sans encombre le détroit d'Ormuz



Un navire marchand turc, l'Ocean Thunder, a traversé avec succès le détroit d'Ormuz dimanche soir, a déclaré hier le ministre turc des Transports et des Infrastructures, Abdulkadir Uraloglu. Le pétrolier, transportant du pétrole brut irakien à destination de la Malaisie, a achevé sa sortie du golfe Persique grâce aux efforts conjoints des autorités turques, a déclaré Uraloglu sur la plateforme de médias sociaux X. Grâce à ce passage, ce sont désormais trois navires turcs bloqués dans la région depuis le début du conflit israélo-iranien qui ont franchi en toute sécurité cette voie navigable stratégique. Le ministre a indiqué que le nombre de navires turcs stationnés à proximité du détroit est tombé à 12, dont huit en attente de départ. M. Uraloglu a ajouté que les autorités s'efforcent d'assurer la sécurité du passage de ces huit navires et de leurs 156 membres d'équipage. Artère vitale du commerce mondial, le détroit d'Ormuz a subi de graves perturbations lors des récentes frappes militaires menées par les États-Unis et Israël contre l'Iran. L'escalade des tensions a immobilisé de nombreux navires commerciaux à proximité de ce point de passage stratégique, paralysant de fait le trafic maritime habituel.

La 2e édition de la Fête de l'olivier de Tizi-Ouzou du 7 au 9 avril

La 2ème édition de la Fête de l'olivier, ou "Rahva n'T-zemourt", qui vise à promouvoir la richesse et le savoir-faire locaux, se tiendra du 7 au 9 avril en cours à Tizi-Ouzou, a annoncé lundi la Chambre de l'agriculture de la wilaya. Cet événement, qui se tiendra à la Maison de la culture Mouloud-Mammeri, constitue un "rendez-vous incontournable pour l'ensemble des acteurs de la filière oléicole. Il permettra de promouvoir la richesse et le savoir-faire locaux, tout en favorisant les échanges professionnels et le développement économique du secteur", a souligné la source. Au programme, une exposition et vente d'huile d'olive, d'olives de

table et de divers produits dérivés de l'olivier, ainsi que du matériel agricole spécialisé et des intrants dédiés à l'oléiculture. Des espaces d'échange et de mise en réseau sont également prévus pour permettre aux producteurs, transformateurs, investisseurs et aux institutions de se rencontrer. Des experts et des professionnels animeront à l'occasion des conférences-débats. Ils aborderont notamment les enjeux techniques, économiques et organisationnels de la filière. "Cet événement s'inscrit dans une dynamique de valorisation de l'oléiculture, un secteur stratégique pour le développement agricole régional", a-t-on souligné de même source.



Saisie à Souk Ahras de 10 quintaux de câbles en cuivre des réseaux d'internet et des chemins de fer



Hamza Fassi. Un plan opérationnel a été aussitôt mis en place, permettant l'interception du véhicule. La fouille a permis de découvrir, à l'arrière de celui-ci, des fils de cuivre sous forme de ballots, d'un poids total de 10 quintaux, selon la même source. Après l'accomplissement des procédures légales, le mis en cause a été présenté devant le parquet local, en vertu d'un dossier pénal, à l'issue duquel un mandat de dépôt a été prononcé à son encontre, a-t-on ajouté de même source.

Les éléments de la police judiciaire de la 9e sûreté urbaine de la wilaya de Souk Ahras, en coordination avec la Brigade de recherche et d'intervention (BRI), ont réussi à saisir 10 quintaux de câbles en cuivre appartenant à Algérie Télécom et à la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF), a-t-on appris, dimanche, auprès de ce corps constitué. Cette opération, ayant permis l'arrestation d'un suspect, a été menée suite à des informations parvenues aux services de police faisant état d'un individu impliqué dans le vol de câbles en cuivre qu'il transportait à bord d'un véhicule utilitaire, a précisé le chef du bureau de communication de la sûreté de wilaya, le commissaire de police

Démantèlement d'une bande de quartiers et saisie d'armes blanches à Bouira

Une bande de quartiers composée de 13 individus a été démantelée et une quantité d'armes blanches a été saisie lors d'une opération sécuritaire menée dans la ville de Bouira par la brigade mobile de la police judiciaire (BMPJ), rapporte lundi un communiqué des services de la sûreté. Menée dans le cadre des efforts des services de la police visant à lutter contre toutes



formes de criminalité en milieu urbain, cette opération a été menée ces derniers jours par

la BMPJ de Bouira à la cité ex-écotec de la ville, ainsi que dans un autre quartier. Suite à une plainte et un appel d'intervention sur le numéro vert des services de la sûreté, les éléments de la BMPJ ont vite réagi et réussi à mettre fin à cette bande de quartiers qui comprend

parmi ses membres des repris de justice, et qui était impliquée dans une violente rixe qui a failli tourner au drame avec l'utilisation d'armes blanches, a précisé le communiqué. Les malfaiteurs qui ont causé les troubles et porté atteinte à l'ordre public ont été arrêtés et des armes blanches ont été saisies lors de cette opération sécuritaire, est-il précisé. Après accomplissement des procédures d'enquête, les 13 personnes composant la bande de quartiers, ont été toutes présentées devant le procureur de la République près le tribunal de Bouira, selon la même source.

4 morts et 3 blessés dans un accident de la circulation à In-Salah

Quatre personnes ont perdu la vie et trois autres ont été blessées lors d'un accident de la circulation survenu lundi dans la wilaya d'In-Salah, a-t-on appris des services de la Protection civile. L'accident s'est produit sur le tronçon de la route nationale RN-1 reliant In-Salah à Tamarrasset, lorsqu'un camion citerne est entré en collision avec un véhicule utilitaire, faisant quatre morts et trois blessés à divers degrés, a précisé le chargé de communication auprès de la direction locale de la Protection civile, Bachir Hamdi. Les corps des victimes ont été transférés à la morgue de l'hôpital d'In-Salah, tandis que les blessés ont été transportés, après avoir reçu les premiers secours, vers la même structure de santé, a-t-on ajouté de même source. Une enquête a été ouverte par les services de sécurité compétents pour déterminer les circonstances exactes de cet accident.

Les Espagnols voient en Trump une menace plus grande que Poutine

Le sondage de 40dB, cité par El País, fait émerger un glissement inattendu : aux yeux des Espagnols, Donald Trump incarne désormais la principale menace pour la paix mondiale, devant Vladimir Poutine, sur fond de pessimisme marqué et de divisions sur les dépenses militaires.

EXPRESS- HISTORIQUE

Tradition cruelle (6)

Dotée d'une vive intelligence, l'épouse de Mouhari sut entrevoir une lueur d'espoir et lui suggéra une issue à leur douloureux dilemme.



Une lueur d'espoir, mêlée d'inquiétude et de tension, envahit soudain le cœur de Mouhari...



AUX POINGS

MISE

«La partie russe a exprimé l'espoir que les efforts entrepris par un certain nombre de pays pour désamorcer les tensions autour de l'Iran aboutissent, (...) ce qui serait facilité par l'abandon par les États-Unis du langage des ultimatums et le retour des négociations».

Le chef de la diplomatie russe Sergueï Lavrov



REVUE "NACHRIA" DE LA COUR CONSTITUTIONNELLE

Le 5 Juillet et le 1^{er} Novembre à la Une du 5e numéro

Dans un contexte marqué par l'évolution du rôle des institutions constitutionnelles dans la consolidation de l'État de droit, la publication de revues spécialisées constitue un outil essentiel de communication et de transparence. À travers le cinquième numéro de sa revue Nachria, la Cour constitutionnelle dresse le bilan de ses activités nationales et internationales durant l'année 2025 et le début de l'année 2026.



PH : DR

La Cour constitutionnelle a consacré la « Une » du cinquième numéro de sa revue Nachria à plusieurs événements majeurs ayant marqué l'actualité institutionnelle nationale. Cette édition revient notamment sur la célébration de la fête de l'indépendance et de la jeunesse du 5 juillet 2025 ainsi que sur la commémoration du 71^e anniversaire du déclenchement de la guerre de libération nationale, célébrée le 1^{er} novembre 2025. Parmi les faits marquants mis en avant figure également la participation de la Cour constitutionnelle au 6^e Congrès de la justice constitutionnelle, organisé à Madrid (Espagne) du 28 au 31 octobre 2025. Cet événement international a permis à la juridiction constitutionnelle algérienne d'échanger avec ses homologues sur les évolutions contemporaines du droit constitutionnel et le renforcement de la coopération entre institutions similaires.

Le numéro s'ouvre par un extrait du discours du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, prononcé à l'occasion de la commémoration du déclenchement de la Révolution du 1^{er} Novembre. Cette introduction est suivie du mot de la présidente de la Cour constitutionnelle, Mme Leila Aslaoui, qui

présente les grandes orientations de la revue et propose un aperçu détaillé de son contenu avant la table des matières consacrée aux différentes activités de l'institution.

ACTIVITÉS INSTITUTIONNELLES SOUTENUES

La revue accorde une place importante aux activités menées par la présidente de la Cour constitutionnelle durant la période considérée. Elle revient notamment sur sa participation aux festivités du 63^e anniversaire de l'indépendance nationale, à la finale de la Coupe d'Algérie ainsi qu'à plusieurs cérémonies officielles et rencontres institutionnelles. Mme Leila Aslaoui a également pris part à la conférence de fin de mandat des juges zimbabwéens, à la cérémonie organisée en l'honneur des retraités de l'Armée nationale populaire, ainsi qu'à l'ouverture de l'université d'été des cadres et membres du Polisario et de la République arabe sahraouie. La revue évoque aussi sa présence à l'ouverture de l'université d'été des associations à caractère culturel et sa participation au 20^e sommet du dialogue de justice tenu à Johannesburg.

PRÉSENCE MÉDIATIQUE

Un volet important de Nachria est consacré aux interventions médiatiques de la Cour constitutionnelle. Interviews, reportages et contributions diffusés par la Télévision algérienne et plusieurs supports médiatiques nationaux ont permis de mieux faire connaître au public les missions, les compétences et les prérogatives de cette haute institution. À travers ces actions de communication, la Cour constitutionnelle entend renforcer la compréhension du rôle de la justice constitutionnelle dans la protection des droits et libertés, ainsi que dans le fonctionnement régulier des institutions de l'État.

RENCONTRES SCIENTIFIQUES ET COOPÉRATION INTERNATIONALE

Sur le plan diplomatique, la présidente de la Cour constitutionnelle a reçu plusieurs délégations officielles, dont l'ambassadeur de la République islamique d'Iran, une délégation d'étudiants de l'Institut supérieur scientifique ainsi que des représentants du Parlement des enfants algériens, illustrant l'ouverture de l'institution sur son environnement national et international.

Plusieurs articles du numéro sont consacrés aux journées d'études, congrès et conférences organisés par la Cour constitutionnelle au niveau de son siège à Alger ainsi que dans différentes universités du pays, notamment à Tipaza et Tamanrasset. Ces rencontres ont permis d'approfondir la réflexion académique autour du droit constitutionnel et de renforcer la diffusion de la culture juridique auprès des universitaires et des étudiants. La revue met également en exergue le rayonnement international croissant de la Cour constitutionnelle. Outre sa participation au Congrès de la justice constitutionnelle à Madrid, l'institution a pris part à des rencontres de coopération à Mascate et accueilli la visite du président de la Cour constitutionnelle du Portugal, témoignant du développement des échanges institutionnels et du partage d'expertises.

Avec la publication de ce cinquième numéro de Nachria, la Cour constitutionnelle confirme sa volonté d'inscrire son action dans une démarche de transparence, de pédagogie institutionnelle et d'ouverture sur la société.

M. A. T.

CONSACRÉE AUX ULTIMES PRÉPARATIFS DE LA VISITE DU PAPE LÉON XIV EN ALGÉRIE Le chef de l'État préside une réunion de travail

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présidé, hier, une réunion de travail consacrée aux ultimes préparatifs en prévision de la visite de Sa Sainteté le Pape Léon XIV en Algérie, a indiqué un communiqué de la présidence de la République publié sur son compte Facebook. Cette réunion est la deuxième du genre après celle organisée, le 25 février 2026, et lors de laquelle le président Tebboune s'est enquis du travail de la commission chargée de la préparation de la visite du souverain pontife, prévue du 13 au 15 avril courant.

R. N.

POUR SON DOUBLE SACRE AU CAIRE

Le président Tebboune félicite Kaylia Nemour

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a félicité, hier, la championne olympique Kaylia Nemour pour son sacre lors des épreuves de la Coupe du monde de gymnastique artistique féminine au Caire. « Deux médailles d'or pour l'étoile algérienne Kaylia Nemour lors des épreuves de l'étape de la Coupe du monde de gymnastique en Egypte, pays frère. Un parcours exceptionnel qui honore l'Algérie dans le monde. Merci Kaylia et à d'autres victoires. Mille braves », a écrit le président de la République sur son compte sur les réseaux sociaux.

R. N.

AÏD EL-ADHA

9 400 moutons roumains débarquent au port de Skikda

Un navire transportant une cargaison de 9 400 têtes ovines en provenance de Roumanie a accosté au port de Skikda, dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'importation des moutons de l'Aïd El-Adha, a indiqué le directeur des services agricoles (DSA) de la wilaya, Rabie Hamzaoui. S'exprimant à l'APS, Hamzaoui a précisé que « 17 vétérinaires ont été mobilisés pour assurer le contrôle sanitaire des ovins avant leur transfert vers les centres de regroupement à travers la wilaya », ajoutant que « tous les moyens humains et logistiques ont été déployés pour la réussite de l'opération ». Il a également fait savoir qu'« environ 60 camions ont été mobilisés pour le transport des moutons vers trois sites de quarantaine, répartis à travers les communes de Ben Azzouz, Azzaba et Hamadi Krouma ». Cette opération s'inscrit dans le cadre des mesures visant à répondre à la demande nationale en moutons de l'Aïd et à assurer leur disponibilité à travers les différentes wilayas du pays.

L.Zeggane

SOUS-RIRE

LES ÉMIRATS ARABES UNIS SE DISENT PRÊTS À « SE JOINDRE » À TOUT EFFORT MENÉ PAR LES ÉTATS-UNIS POUR ROUVRIRE LE DÉTROIT D'ORMUZ...

C'EST À QUEL MOMENT QU'ON DOIT RIGOLER ?!



BE/KACI